

Abonnements par la poste:

Edition quotidienne	
CANADA	\$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique ..	8.00
UNION POSTALE	10.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration:
336-340 NOTRE-DAME EST
MONTREAL

TELEPHONE: Main 7460
Service de nuit: Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5133

Surplus budgétaire... et surplus de décès

A la suite d'arrangements spéciaux, notre province a décidé d'envoyer à Ottawa, pour être compilées avec celles des autres provinces, ses statistiques vitales annuelles. Le rapport préliminaire de l'année 1926 couvre donc pour la première fois tout le territoire canadien et présente une vue d'ensemble fort complète sur les décès, les mariages et les naissances. Et il ne manque plus aucun élément à ceux qui veulent établir des comparaisons intéressantes et fort instructives.

Pour notre province, ce premier rapport laisse une impression de deuil, de désolation, d'amertume, et il faut aussi le dire, une impression de honte. Il est préférable d'être franc avec soi-même. Sans doute, notre taux de natalité est le plus élevé qui soit dans ce Dominion; notre taux de mortalité générale, sans être parfaitement satisfaisant, n'inspire pas de craintes absolument sérieuses; mais quelle importance peuvent avoir tous ces faits lorsque le dominion et le surplomb de haut notre taux effrayant de mortalité infantile?

C'est ce qui frappe les regards, c'est ce qui saisit l'attention et s'inscrit dans la mémoire avec une netteté indélébile. Nos enfants meurent en abondance, ils meurent comme des mouches, selon la forte expression populaire, ils s'en vont aux cimetières dans la procession lamentable des petits cercueils blancs. Alors comment peut-on se réjouir du nombre des naissances? Comment éprouver de l'orgueil à voir tant de berceaux lorsque l'on sait d'avance qu'une proportion importante des bébés qui les occupent n'atteindront jamais un an et qu'ils s'en iront bientôt dormir dans les bras de l'ange de la mort? Cette vie brève qui s'évapore aussitôt, ces glas qui sonnent tout de suite après les joyeuses volées du baptême, qui pourra jamais les effacer de son souvenir?

Car les statistiques parlent un langage violent et énergique. Durant l'année 1926, il est mort dans le pays 23,671 enfants âgés de moins d'un an. L'Île-du-Prince-Edouard a dû enregistrer 121 décès de cette sorte, la Nouvelle-Ecosse, 881, le Nouveau-Brunswick, 1,095, Québec, 11,666, Ontario, 5,295, le Manitoba, 1,122, la Saskatchewan, 1,678, l'Alberta, 1,233 et la Colombie-Anglaise, 580. Avec une population totale inférieure à celle de notre grande voisine, nous avons trouvé le moyen effrayant de doubler le nombre de sa mortalité infantile et au delà.

Et d'autres tableaux nous résument ce fait désastreux sous un autre aspect. Le pourcentage par 1,000 âmes de population est, en effet, de 69.1 pour l'Île-du-Prince-Edouard, de 80.6 pour la Nouvelle-Ecosse, de 106.3 pour le Nouveau-Brunswick, de 142 pour Québec, de 78.5 pour l'Ontario, de 76.5 pour le Manitoba, de 81.6 pour la Saskatchewan, de 85.3 pour l'Alberta et de 58.6 pour la Colombie-Anglaise.

On peut voir, en un instant, de quelle distance énorme nous nous sommes laissés distancer. Nous occupons la queue dans cette liste, nous arrivons loin, très loin en arrière de tous les autres. Il meurt chez nous un bébé sur sept, il en meurt un sur dix-sept en Colombie-Anglaise. La différence est énorme et lugubre entre notre province et les autres provinces du pays. Et dans ce Canada, nous nous posons comme l'exemple qu'il faut à tout prix éviter et fuir.

Il meurt deux fois plus d'enfants dans notre province, en égard à la population totale, qu'il en meurt dans l'Île-du-Prince-Edouard. Nous doublons et bien au delà les chiffres de la Colombie-Anglaise, nous doublons presque ceux de l'Ontario. Notre taux est presque une fois et demie plus élevé que celui de toutes les autres provinces canadiennes.

Par contre nous ne doublons pas le taux de natalité des autres provinces et ce taux de natalité n'est pas, non plus, une fois et demie plus élevé que partout ailleurs. Ce taux, il était de 20.1 pour l'Île-du-Prince-Edouard, de 20.2 pour la Nouvelle-Ecosse, de 25.3 pour le Nouveau-Brunswick, de 32.1 pour Québec, de 21.5 pour l'Ontario, de 22.9 pour le Manitoba, de 25 pour la Saskatchewan, de 23.8 pour l'Alberta et de 17.4 seulement pour la Colombie-Anglaise.

Mais encore une fois, comment pouvons-nous nous vanter dans ce Dominion de notre taux de natalité si élevé, si notre taux de mortalité est aussi considérable? Les uns préviennent la naissance des enfants et les autres les laissent mourir. Voilà le fait le plus clair qui se dégage de ces chiffres singulièrement éloquentes.

Notre province ne peut, non plus, soutenir que la quantité de la mortalité infantile ne peut être diminuée. Un journal de la capitale l'annonce en ces termes: "Cette prééminence peu enviable de Québec est sans doute aucun le résultat de conditions qui peuvent être contrôlées par l'éducation et l'organisation, et il semble bien qu'une partie du surplus financier annuel dont cette province se vante ne pourrait être appliquée à une meilleure fin qu'à la prévention de ce gaspillage pitoyable de vies humaines."

Gaspillage pitoyable et effroyable, en effet, qui dure depuis des siècles déjà et qui n'a jamais encore réussi à émouvoir comme il le faudrait notre public et nos gouvernements. Sans doute, les dernières années ont vu éclore des œuvres d'éducation, des œuvres de bienfaisance, des dévouements et des charités méritoires. Mais en face de ces chiffres, il faut déclarer bien haut que ces initiatives sont complètement insuffisantes et qu'elles sont encore loin de répondre à toutes les exigences et les nécessités de la situation. Elles n'ont pas l'échelle qu'il faudrait, ni les proportions, ni les grandeurs requises pour faire disparaître ce mal terrible et immense. Elles manquent de l'envergure nécessaire.

Le problème de la prévention n'est pas très simple, non plus. A côté d'une campagne d'éducation directe, de toutes les formes de l'assistance publique, des meilleurs méthodes d'alimentation à imposer, il faudra probablement s'occuper aussi du logement, de l'urbanisme, des parcs, du milieu. Autant les causes de décès sont nombreuses et diverses, autant les maladies mortelles dépendent de situations générales, aussi loin il est indispensable de faire porter son effort pour modifier ce danger.

D'ailleurs, Québec ne peut-elle profiter dès aujourd'hui de la compétence des spécialistes qu'elle possède déjà? Elle a des médecins, des sociologues qui ont étudié profondément ce navrant sujet. Elle compte des personnages dévoués qui préchent depuis des années des améliorations indispensables et signalent le grave danger. Les cadres sont tout préparés et tout trouvés pour l'organisation de l'armée qui doit vaincre le mal épouvantable et amener une période plus heureuse et des années moins mortelles aux bébés de chez nous.

Et l'envoi à Ottawa par notre province de ses statistiques vitales aura peut-être un excellent résultat. Les appels de nos sociologues ont trouvé une population et des gouvernements blasés. Les avertissements, les cris d'alarme n'ont pas réussi à les éveiller complètement encore de leur sommeil léthargique et de leur indifférence criminelle et coupable. Peut-être la honte qui résulte des comparaisons mensuelles et annuelles parviendra-t-elle enfin à accomplir ce que les autres sentiments n'ont pu faire.

Car notre province va-t-elle se résigner à s'écarter pour tou-

jours au dernier rang, à occuper perpétuellement ce piloris déshonorant, à porter constamment ce stigmate? Est-ce que l'on dira toujours que la race française est celle qui laisse mourir avec le plus d'indifférence ses enfants et ses bébés?

Si c'est une loi de Dieu de laisser naître les enfants, n'est-ce pas une autre loi divine de les conserver et de les élever dans les meilleures conditions possibles? Lorsque nous violons la dernière, nous ne pouvons blâmer les autres de ne pas respecter la première.

La population s'endeuille et s'émeut si un groupe d'enfants, par un accident extraordinaire, s'asphyxie et meurt dans un théâtre. Mais cette calamité est infime à côté de la calamité abominable de tous ces bébés qui souffrent quotidiennement dans tous les taudis, qui sont mal nourris, sur lesquels la maladie s'abat, qui crient et pleurent sans que seulement nous pensions à les secourir. La race canadienne-française sera-t-elle toujours incapable de s'émouvoir de ces douleurs secrètes et cachées, de ces souffrances des tout petits qui lui tendent leurs bras décharnés, de ces gémissements enfantins que la mort seulement fait taire?

Car au fond de l'incurie, il y a un manque de coeur et un manque de sensibilité. Il y a une indifférence sans borne aux souffrances des autres. Il y a aussi de la bêtise. Car jamais un Canadien français et un catholique n'ont réfléchi deux minutes sur le sujet sans saisir tout de suite que c'est par cette porte qu'entre le mépris des autres races pour la nôtre.

Léo-Paul DESROSIERS

Le voyage de Liaison française

Impressions d'ensemble au moment du retour

La survie des nôtres dans l'Ouest - Situation de fait et situation légale - Garanties précaires - Un rêve de Mgr Hallé - Le pont français par le nord entre l'Est et l'Ouest

(par Harry BERNARD)

De l'envoyé spécial du Devoir) Amos, le 15 juillet. — La Liaison française, qui voyage sous le patronage de l'Action catholique, de Québec, a terminé par l'Ontario, le 14, à travers la grande tournée à travers le pays. De retour à Winnipeg, mercredi dernier, Cochrane et Amos, après quoi les voyageurs se sont séparés, les uns à Québec, les autres à Montréal.

Tous furent très satisfaits du voyage. Ils s'y amusèrent, rencontrèrent des amis perdus de vue depuis longtemps, se créèrent des souvenirs nouvelles. Ils s'y instruisirent surtout, prenant contact avec des régions et des populations qu'ils ne connaissent point, étudiant de près, sur les lieux, la plupart des problèmes qui confrontent, d'un bout de l'année à l'autre, les groupes canadiens-français établis en dehors de Québec.

De tout cela, maintenant, quelles conclusions tirer? Il est difficile de répondre de façon précise. Pour ce qui regarde le point de vue matériel, les nôtres des autres provinces, dans l'ensemble, semblent assez satisfaits. Certains groupes paraissent très prospères, et l'on y respire un optimisme qui donne grand espoir. Au point de vue national, on est confiant aussi, mais jusqu'à quel point la confiance est-elle justifiée? C'est ce qui restera à définir. Car, si l'on enseigne partout le français, il ne reste pas moins que les textes de loi sont là, dans les statuts de chaque province, et qu'ils proscrirent la langue française. Tant que les gouvernements seront tolérants, qu'ils tiendront au principe de la loi sans s'acharner à en faire respecter la lettre, il y a lieu d'espérer. Car les nôtres, même dans ces conditions instables, progressent. Leur nombre augmente, par l'accroissement naturel, par les recrues qui leur viennent du Québec ou de la Nouvelle-Angleterre. Ils ont partout une forte organisation paroissiale, ils possèdent le sol, l'aiment, le cultivent avec joie. Ils sont aussi fort unis, surtout dans les centres ruraux, et font, autour de l'église et de l'école, un cordon serré. Ils trouvent moyen d'enseigner le français à leurs enfants, et de prolonger ainsi, d'un bout à l'autre du Dominion, la vie française de la vieille province.

Quelques-uns, pourtant, trouvent

ces méthodes aléatoires, craignent qu'elles n'amènent un jour ou l'autre d'amères déceptions. Libre à eux. En attendant, les nôtres vivent et grandissent. Nous avons cité le cas de plusieurs localités jeunes, parties de rien, qui sont aujourd'hui des centres fortement établis. Il y a Delmas, dans la Saskatchewan, qui comptait cinq Canadiens français vers 1907, et qui en a maintenant cinquante familles. Il y a Willow-Bunch, fondé depuis 1912 seulement, qui a aujourd'hui une population catholique de 1,240 âmes, dont une cinquantaine seulement d'Irlandais et d'Allemands. Il y a cent autres endroits dans la Prairie défrichée d'hier, qui attestent ainsi la vitalité des nôtres et leur volonté de survivre.

Dans l'Abitibi et le nord de l'Ontario, le même esprit d'optimisme règne. La région prospère. Le défrichement est relativement facile, la terre riche, les hommes sont courageux. Les paroisses nouvelles surgissent de partout, réalisant peu à peu le rêve de Sa Grandeur Mgr Hallé, vicair apostolique de Hearst: le pont canadien-français par le nord, entre le Québec et les provinces de l'Ouest. De Cochrane à Hearst, on ne compte pas moins de dix-huit paroisses canadiennes-françaises, toutes en plein développement, qui n'attendent que des bras pour grandir rapidement.

Mais partout on demande du matériel humain. On demande des hommes et des femmes, qui viendront fortifier les groupements établis, qui seront le noyau de colonies nouvelles. L'Ontario-nord, le Manitoba français, la Saskatchewan et l'Alberta ont les yeux tournés vers le Québec. Ils ne veulent pas affaiblir la province-mère, mais ils lui demandent les bras qu'elle a en trop, les fils qu'elle ne suffit plus à nourrir et qui partent ordinairement pour l'étranger. L'Ouest s'étonne qu'on ait pu l'ignorer si longtemps. Il a pour lui l'avenir, il ne comprend pas que les hommes d'Etat canadiens, ceux du Québec surtout, n'aient pas fait l'impossible pour diriger les Canadiens français vers la Prairie, ne leur aient pas donné ce pays riche entre tous.

A Hearst, Ont., les voyageurs de la Liaison furent reçus par Mgr Hallé, qui monta sur le train et les accompagna jusqu'à Kapuskasing. (Suite à la page 3)

L'actualité

Cocktails américains

Voici deux faits cueillis l'un après l'autre, au hasard du dépouillement du courrier dans les journaux américains. Il suffit de les rapprocher pour que jaillisse l'étincelle du plus pur ridicule.

Premier fait. Il y a quelque temps au congrès national de l'église épiscopale (la plus disciplinée des églises américano-protestantes, celle qui, chez nous, correspond à l'église anglicane) le Rév. Henry Lewis, de Ann-Arbour, Michigan, a soumis la proposition suivante, laquelle, disent les journaux, a trouvé appui de tous côtés (a widespread support):

"Une union amoureuse entre deux personnes qui éprouvent un penchant l'une pour l'autre, union qui sera reconnue comme respectable, mais pourra être dissoute en aucun temps, voilà ce que je soumets à la considération de l'église. Elle durerait deux ans avant d'être légalisée et pendant ces deux années le couple ne devrait pas avoir d'enfants — les pratiques de birth control étant mise à leur portée. A la fin de la période d'essai, s'ils continuent de s'aimer, que ce couple se marie et qu'il ait des enfants."

Deuxième fait. Dépêche de Ocean Grove au Sun, de New-York, en date du 16 juillet: La Ocean Grove Camp Meeting Association, organisation méthodiste, qui l'an dernier contracta Phillip Sousa de retirer l'une de ses propres compositions du programme lors d'un concert à l'Auditorium parce que cette composition s'intitulait Weis and Dry (Les Secs et les Humides) aujourd'hui, par l'entremise de son secrétaire, le Rév. Melville E. Snyder, a enjoint aux membres d'un quartet qui doit donner une représentation de l'opéra Martha, de porter des costumes de soirée au lieu de costumes d'opéra."

Voilà dans la patrie des cocktails comment on en mêle de savoureux, même depuis que la loi les interdit. La proposition du Rév. Henry Lewis me fait souvenir d'une lecture récente. C'est Melchior de Vogüé, je crois, qui narre l'aventure de Jean de Lyde. Celui-ci, en Allemagne, au temps de Luther, ou peu après, chassa de sa principauté un évêque, se fit roi-bouffon. Et tout de suite il innova des lois. L'une d'elles visait à faire des femmes une propriété commune. Pas une fille de plus de quatorze ans qui n'eût éprouvé les effets de cette loi, dit un chroniqueur du temps.

Lyde fut détroné, mis dans une cage de fer et enallé. Que fera-t-on du Rév. Lewis qui

visé à la même fin? Malgré le coût élevé du divorce, combien d'Américains et d'Américaines n'essayeront point, quand ils ont des ressources, plusieurs fois du mariage?

Mais évidemment l'honneur et la moralité américains resteront sauvs tant que l'on fera la guerre aux costumes d'opéra, même s'ils sont plus décents que les robes portées en plein jour — sans parler de celles du soir... et de la piéce — par la plupart des Américaines. Qu'on adopte une loi pour empêcher les représentations, toutes les représentations en costume d'opéra et ce sera une barrière infranchissable imposée à la lubricité. D'ailleurs, en y mettant le temps et l'argent voulus, les Méthodistes réussiront sans doute à faire passer un nouvel amendement Volstead pour rendre tout le monde moral autant que sobri-

Il n'y a pas de raison pour que ce deuxième amendement Volstead n'ait pas autant de succès que le premier!

NEMO

Bloc-notes

Collaboration

Il y avait, dans le discours prononcé au congrès syndical catholique par le président de la Confédération, M. Pierre Beaulé, un bout de phrase qui mérite un trait particulier.

L'activité de la C.T.C.C. s'est surtout portée, a dit M. Beaulé, sur la loi des accidents du travail. Elle a cru que pour donner plus de force à ses réclamations sur cette loi, il était bon de continuer le cartel avec les représentants du congrès ouvrier canadien et les représentants des fédérations des employés de chemin de fer. Nous avons coopéré à la préparation de mémoires soumis au gouvernement qui sont de nature à faire comprendre à nos législateurs l'unité de des travailleurs, réclamant une loi qui donnerait satisfaction aux patrons et aux ouvriers qui sont les seuls intéressés. Ce cartel se continue jusqu'à ce que la loi de la réparation des accidents du travail soit acceptée.

Voici qui indique bien de quelle façon peuvent collaborer les divers groupes ouvriers et qui, par la même occasion répond au reproche de diviser les forces syndicales qu'on adresse si facilement aux syndicalistes catholiques.

S'associer entre gens qui professent la même foi et pensent de même sur l'essentiel, les syndicalistes catholiques ont toute chance, du simple point de vue de l'efficacité de l'organisation, de constituer un corps plus actif, plus vivant, un corps où les risques et les motifs de querelles sont réduits au minimum. Viennent un moment où s'impose l'action commune de tous les groupes ouvriers, rien de plus facile que de déterminer, sur un point précis, les conditions de cette action.

Ceci, nous l'avons maintes fois dit, et nous n'y avions pas grand-mère, n'ayant pour cela qu'à nous rappeler ce qui s'est passé ailleurs. Le discours de M. Beaulé démontre que cette possibilité est aujourd'hui passée dans le domaine des faits.

Alliés naturels

Le président de l'Union catholique des Cultivateurs, M. Laflonde, assistait aux premiers séances du congrès des ouvriers catholiques, cela est dans la logique des choses et peut préparer de bien fécondes collaborations.

D'abord, sur des terrains différents, l'Union catholique des Cultivateurs et la Confédération des Travailleurs catholiques poursuivent un objectif commun; elles entendent l'une et l'autre mettre au service des travailleurs, soit de la terre, soit de l'usine, un instrument bienfaisant: l'association professionnelle catholique. Puis, en entretenant des relations de bon voisinage et d'amitié, elles aideront les deux éléments: cultivateurs et ouvriers de la ville, à se mieux connaître et, partant, à mieux s'entendre. Ces relations seront forcément un facteur de concorde sociale.

Puis, sans chercher bien loin, il est facile d'imaginer entre les deux groupes de nombreuses et utiles formes de collaboration possible. Ils ont, par exemple, un intérêt commun à ne point laisser s'encroûter les villes; les cultivateurs veulent retenir sur la terre le plus possible de leurs; les ouvriers tiennent à ne pas voir les métiers se surcharger, afin de prévenir les risques de chômage. Les uns et les autres pourraient assez facilement, ce semble, s'unir pour appuyer une campagne à objectif agricole. En même temps que les propagandistes de l'Union chercheraient le moyen de rendre la terre plus payante, il ne serait peut-être pas mauvais que des ouvriers authentiques vissent analyser devant les agriculteurs la situation réelle d'une partie des ouvriers des villes et ce que dissimulent certaines apparences, presque brillantes.

Quand, de part et d'autre, on dispose — directement ou indirectement — d'organisations coopératives puissantes, il va de soi que des relations d'un autre genre, et d'ordre très bienfaisant, pourront facilement aussi s'établir.

Bel hommage

On s'apprete à célébrer, dans notre région, deux beaux anniversaires paroissiaux: celui de l'antique paroisse des Cèdres, celui de la paroisse relativement nouvelle de

Le Devoir en Acadie

Le bilan des deux trains

Nombre restreint des places - Voyageurs de la onzième heure - Une nouvelle lettre de Chéticamp

Le départ a lieu le 7 août pour l'Acadie. Il ne reste donc plus que vingt jours.

Cette année, le mouvement des trains représente de grandes difficultés inconnues dans tous les voyages que nous avons faits jusqu'ici. Ils doivent subir un double transbordement sur mer, entre l'Île-du-Prince-Edouard et le Nouveau-Brunswick et au Cap-Breton, à Milgrave. Il est donc improbable que l'on puisse ajouter des wagons en plus de ceux retenus jusqu'ici.

Voici le bilan des trains à l'heure actuelle: par suite de mutations, deux sections sont libres dans le premier train, six sont libres dans le deuxième, plus quelques "hauts" isolés.

Il reste donc un nombre de places assez restreint. Les indécis feraient bien de se hâter. L'expérience du passé nous enseigne que les voyageurs de la onzième heure se présentent parfois trop nombreux pour que nous puissions les accommoder à leur convenance, voire seulement les accepter.

De Chéticamp nous recevons une nouvelle lettre que nous voulons tout de suite communiquer à nos voyageurs.

"Laissez-moi ajouter un mot à ma carte d'hier. J'organise un fort groupe d'Acadiens de mon comté d'Inverness pour rencontrer votre excursion à Glace-Bay, Louisbourg, C.-B., du 8 au 15 août prochain.

"J'aurai l'honneur d'être présent afin d'intéresser les vôtres, dans nos parages. J'organise une excursion pour Charlottetown, Ile-du-Prince-Edouard, d'ici la fin de la semaine prochaine."

Cette lettre est signée par M. Léon Fiset, de Chéticamp. Quel dommage, tout de même, qu'il nous soit impossible de rendre leur visite à des gens si intéressés! Cela ajoute à notre peine. Mais il est difficile de nous écarier de la voie du chemin de fer. Et encore nos trains sont-ils si lourds qu'ils ne peuvent aller partout, et notre groupe est si nombreux qu'il n'est pas non plus partout facile de le voiturier.

Voici quelques renseignements sommaires sur l'excursion en Acadie: Neuf jours de voyage par wagon-salons tout acier du Chemin de fer national du Canada.

Départ de Montréal le 7 août — retour le 16 août.

Principaux points visités: Campbellton, Bathurst, Moncton, Ile-du-Prince-Edouard (au complet), Saint-Jean (métropole du Nouveau-Brunswick), Fredericton, le Cap-Breton, y compris le fort historique de Louisbourg, les mines et les aciéries de Sydney; Grand-Pré, cœur de l'Acadie pittoresque et sentimentale. Le moyen de connaître à fond en peu de temps et en bonne compagnie une importante partie du Canada. M. Henri Bourassa, député de Labelle et directeur du Devoir, accompagnera les voyageurs.

Lit du haut, \$120; lit du bas, \$130; enfants de moins de 12 ans, prix spécial; compartiment, 2 personnes, chacune \$150, 3 personnes, chacune, \$143 (2 dans le même lit); salon, 3 personnes, chacune \$150, 4 personnes, chacune, \$143 (2 dans le même lit).

Les billets sont réservés sur versement de \$25.00 par billet. Le solde est payable pas plus tard que le 15 juillet.

Pour inscription et renseignements, s'adresser:

LE DEVOIR — Service des Voyages.
Téléphone: Main 7460
336, rue Notre-Dame est
Montréal

Sainte-Adèle.

Dans les deux cas, les fêtes extérieures seront accompagnées de la publication d'histoires de paroisses.

C'est une très heureuse idée et un fort bel hommage aux anciens.

C'est une nouvelle preuve aussi de l'intensité heureuse que prend le mouvement d'histoire régionale.

Hâtons-nous de recueillir tout ce que nous a légué le passé; car chaque jour peut accomplir une dangereuse destruction.

Il peut s'arrêter

M. Henri Lessard, dans le Droit du 5 juillet, publiait un article qui garde une vive actualité. Il y disait, entre autres choses:

"On nous a informé que le travail avait été suspendu durant trois jours consécutifs aux usines de pulpe et de papier de la région, soit de vendredi à dimanche dernier, à cause des fêtes de la Confédération."

Cela permet de rappeler une fois de plus que l'ouvrage dans ces établissements pourrait s'interrompre tout le dimanche, et chaque dimanche, sans aucun inconvénient pour les machines ou la matière à production. Ce n'est pas la première fois d'ailleurs que telle chose se produit. Il est arrivé déjà qu'on arrêtait le travail pour chômer une

fête légale tombant un jour de semaine, quitte à travailler le jour du Seigneur.

Ces industries subiraient des dommages sérieux, ou qu'un dommage que ce soit, du fait qu'on y serait 24 heures consécutives sans travailler, aux termes de la loi du dimanche, devraient enfin se convaincre du contraire.

Ceci paraît, en effet, très probable.

Il faut espérer...

Mais si, à l'occasion des fêtes de la Confédération, la même interruption — ce qui est fort possible — s'est produite aux Trois-Rivières, il faut espérer que ce n'est pas ce jour-là qu'on a choisi pour vérifier les alléguations de la Ligue du Dimanche. Car, alors, la vérification portant à faux et dans le vide ne prouverait absolument rien.

La Ligue du Dimanche a cité des faits précis, avec dates, qui, selon toutes les apparences, constituent une violation de la loi. Il faut que ces alléguations mêmes soient vérifiées; il faut qu'une surveillance d'un caractère général soit exercée pour l'avenir.

C'est la seule façon d'arriver à une exacte et juste connaissance des faits.

O. H.

La CONFÉDÉRATION

Une brochure de M. Bourassa

Le Devoir reproduit en brochure les trois articles de M. Bourassa sur la Confédération, parus le 30 juin, le 1er et le 15 juillet. C'est la substance entière de son discours du parc Jeanne-Mance, si odieusement falsifié par la Gazette et les journaux qui lui emboîtent le pas. La meilleure réfutation de la calomnie, c'est d'exposer la vérité.

Ceux de nos lecteurs qui veulent contribuer à renseigner le public sur les opinions véritables du Devoir et de son directeur pourront se procurer cette brochure au prix coûtant et la distribuer à profusion.

Prix, franco dans tous les cas:—

1 exemplaire05
12 exemplaires50
25 exemplaires	\$1.00

S'adresser à la Librairie du Devoir, 336, rue Notre-Dame est. (Tél. Main 7460).

L'ONTARIO ET LE FRANÇAIS

Un singulier, un extraordinaire article du Soleil — Cinglantes ripostes de l'Action Catholique et du Droit

PIECES A CONSERVER

Nous aurons sûrement l'occasion de revenir sur l'étonnant article publié ces jours-ci par le Soleil. Nous avons à donner tout de suite le texte de cet article et des premières ripostes qu'il a suscitées:

L'Ontario et le Français

PREMIER DE CENT INSTITUTEURS ET INSTITUTEURICES DE LA PROVINCE VOISINE VIENNENT APPRENDRE NOTRE LANGUE

Du Soleil, Québec, numéro du 13 juillet.

Pour nous servir de l'heureuse expression d'un poète, l'Ontario, Québec s'aimeit "aujourd'hui plus qu'hier", et bien moins que demain. Ces deux provinces peuplées, d'un côté, du plus fort groupe anglo-saxon qui ait vraiment des traditions canadiennes, d'un autre côté, de l'élément français implanté depuis plus de trois siècles en cette terre, ont tellement d'idées et d'intérêts en commun qu'il ne devrait y avoir, entre elles, aucun sujet de discorde. Des esprits brouillons et des questions politiques inévitables ont plus d'une fois fait le diviser à jamais ce qui devait rester uni. Par bonheur, l'élite des deux races n'a nullement tenu compte des aménités distribuées de part et d'autre, des excès de langage, des maladroites de tactique et des extravagances d'opinions. Aujourd'hui, Québec et Ontario se parlent avec franchise sans se blesser, discutent, négocient, cherchent le terrain de l'entente.

Voici que, pour mieux aider les Canadiens de ces provinces à se comprendre mutuellement, l'Ontario envoie dans notre vieille capitale, pour y étudier le français de la bouche de nos concitoyens, près de cent instituteurs et institutrices de chez elle. Après une série de cours donnés par Mgr Camille Roy sur la littérature canadienne-française à l'Université de Toronto, celle-ci prenait l'initiative de faciliter l'étude du français au corps enseignant des écoles primaires de la province-sœur. Le gouvernement ontarien, mis au courant, n'hésita pas à seconder le mouvement par un octroi spécial. Voilà pourquoi mardi 19 juillet, commencent, à Sillery, aux portes de notre ville des cours de français où nous verrons, pour la première fois dans notre histoire, des Ontariois et des Ontarioises apprenant officiellement le verbe de France.

On ne saurait pousser plus loin l'esprit de fraternité. D'aucuns ont prétendu que la population anglo-canadienne était hostile au français. C'est une grossière exagération, sinon une malheureuse calomnie. Si cette province était hostile au français, comment subvenait-elle un contingent de cent instituteurs et institutrices venant apprendre cette langue dans la capitale du français en Amérique? On objectera le règlement XVII. Hélas! ce règlement-là serait mort, en pratique, si on ne l'avait pas, au moins, en partie, abrogé. Avec moins de tapage et plus de diplomatie, il y a longtemps que le problème serait résolu. Mais les beaux diseurs y avaient un thème à philippiques, mères de la gloire et des applaudissements, tandis que d'autres, plus pratiques, trouvaient un moyen de vie à attiser un feu qui devait s'éteindre de lui-même. Le règlement XVII! mais que serait-il devenu si on ne s'était constamment appliqué à le faire revivre en soulevant l'opinion des ultra-nationalistes d'une part et des orangistes de l'autre? Que serait-il devenu si, au lieu de faire valoir l'importance aux yeux d'une certaine partie du public ontarien, on avait employé l'arme invincible de la raison, du bon sens et de l'intérêt commun réunis auprès des seules autorités capables de faire justice sans bruit, sans éveiller les soupçons?

Dans tout problème de ce genre, il faut une forte dose de psychologie et une longue observation des mœurs politiques. C'est ce dont nous avons manqué le plus dans la campagne entreprise depuis près de quinze ans. Par nos ardeurs impatientes, nos injures, nos analyses, nos articles, tous nos pétards patriotiques enfin, nous avons échauffé en Ontario une opinion publique, et cette opinion formée en partie par nos soins était contre nous. Nous avons donné à beaucoup de gens du peuple, en Ontario, l'impression, — impression fautive évi-

demment, basée sur un préjugé, — que nous travaillions contre eux, contre leurs lois et leur autonomie, et la résistance s'est avivée en proportion même de l'intensité de nos luttes. Or, ces gens du peuple, électeurs ontariens, restent à la racine du mal, car un gouvernement, de nos jours, ne peut pas souvent agir quand il sent son action en conflit avec l'opinion. Une faute de tactique commise avec les meilleures intentions du monde, a pu ainsi compromettre dans la politique une cause qui ne pouvait être gagnée qu'en sourdine, en marge de la politique et presque à l'insu de l'opinion.

Bonne entente

RONNE ENTENTE — MODERONS NOS TRANSPORTS

Notre confrère le Soleil vient de se laisser emporter par l'enthousiasme. Il apprend qu'une centaine d'instituteurs et institutrices de l'Ontario s'en viennent à Québec prendre des leçons de français, afin de mieux enseigner notre langue aux petits anglo-ontariens. Cet événement voulu par le gouvernement ontarien, qui refuse toujours, d'autre part, qu'on enseigne le français aux petits Canadiens français de sa province, lui fait perdre la lumière. On le voit en un tour de plume renier tout ce qu'il a lui-même écrit dans le passé sur la question ontarienne, de donner même de forts coups de pied, condamner tout ce que nos compatriotes ont fait pour défendre notre héritage en Ontario, parler en somme comme quelqu'un qui n'a jamais su un seul mot de ce qui s'est passé autour du Règlement XVII... et, au milieu de salamales, faire une cour servile aux persécuteurs de notre race.

Rendons-nous personnellement compte de ce qu'il écrit: "Des esprits brouillons et des questions politiques inévitables ont plus d'une fois failli diviser à jamais ce qui devait rester uni. Par bonheur, l'élite des deux races n'a nullement tenu compte des aménités distribuées de part et d'autre, des excès de langage, des maladroites d'opinions. Aujourd'hui, Québec et Ontario se parlent avec franchise sans se blesser, discutent, négocient, cherchent le terrain de l'entente."

Prenez cela en passant les Belcourt, les Landry, les Genest, vous tous membres de l'Association canadienne-française d'Education, membres de la Commission scolaire d'Ottawa, de Green Valley, etc. Le Soleil dit que vous êtes des esprits brouillons. Vous avez mal conduit la lutte, maladroits que vous avez tous été. Mais continuons à lire le confrère: "On objectera le Règlement XVII... Hélas! ce règlement-là serait mort, en pratique, si on ne l'avait pas, au moins, en partie, abrogé. Avec moins de tapage et plus de diplomatie, il y a longtemps que le problème serait résolu. Mais les beaux discours y avaient un thème à philippiques, mères de la gloire et des applaudissements, tandis que d'autres, plus pratiques, trouvaient un moyen de vie à attiser un feu qui devait s'éteindre de lui-même. Le règlement XVII! mais que serait-il devenu si on ne s'était constamment appliqué à le faire revivre en soulevant l'opinion des ultra-nationalistes d'une part et des orangistes de l'autre? Que serait-il devenu si, au lieu d'en faire valoir l'importance aux yeux d'une certaine partie du public ontarien, on avait employé l'arme invincible de la raison, du bon sens et de l'intérêt commun réunis auprès des seules autorités capables de faire justice sans bruit, sans éveiller les soupçons?"

Le confrère, a-t-il donc oublié tout ce qu'il savait de la question, ou son rédacteur sait-il quelque chose de ce qui s'est passé en Ontario, pour nous révéler ainsi les articles que publiaient l'Événement, au temps où il était bleu et défendait contre nos compatriotes le gouvernement conservateur Whitney? Il ne sait pas, ou il veut ignorer.

que tous les ressorts de la diplomatie ont échoué royalement dans leurs tentatives. Il ne sait pas que le Règlement XVII s'en va mourant, en dépit de la loi, c'est grâce aux lutteurs qui ont su imposer à l'attention ontarienne et à l'attention persécuteurs. Il ne sait pas que si nos compatriotes d'Ottawa peuvent enseigner le français dans des écoles sous leur contrôle, c'est grâce à la vaillance des mères canadiennes-françaises d'Ottawa qui ont su garder des semaines durant les écoles.

Tous les chevaliers de la diplomatie avaient échoué avant, et ont échoué après ces multiples actes courageux. Ils ne pourraient pas chanter victoire aujourd'hui si nos compatriotes ontariens n'avaient pas été d'un tact inimitablement parfait.

Si on n'avait pas parlé du Règlement XVII, la province de Québec n'aurait jamais été éveillée à la persécution ontarienne, et jamais ne serait survenu le renvoi à Toronto, à pleins wagons de catalogues de maisons de commerce ontariennes. Comme les voyages de bonne entente sont nés de ce mouvement de protestations de la clientèle québécoise, le confrère ne pourrait plus vanter ses diplomates, qui, en somme, récoltent aujourd'hui le fruit des sacrifices des frères ontariens.

Le reste de l'article est sur le même ton et ne nous apprend plus rien. Nous en épargnerons la lecture à nos amis. Tout ce que nous pouvons en dire, c'est qu'il veut blâmer ceux qui ont voulu faire de la politique avec cette question ontarienne. Cette fois encore il ne peut atteindre les lecteurs d'Ontario qui ont tout fait pour que cette question n'entre pas dans le domaine de la participation politique. Le confrère est peut-être plus à même que bien d'autres de nommer ceux qui ont tenté de faire de la politique avec les malheurs de nos frères ontariens.

Ceci dit, nous répétons qu'il n'est pas du tout nécessaire de perdre la carte, parce qu'il nous arrive des instituteurs ontariens pour étudier le français. Nous devons nous en réjouir, parce que cet événement marque une tendance dans le bon sens; mais il faut toujours nous rappeler que ces instituteurs enseigneront aux petits anglo-ontariens le français, et que le Règlement XVII continue de défendre qu'on enseigne le français à nos petits compatriotes.

Ces faits nous invitent à plus de modération dans notre enthousiasme.

Thomas POULIN
Du Droit, d'Ottawa, numéro du 15 juillet.

Le triste bouffon

UNE INITIATIVE DE M. FERGUSON — CE QU'IL FANT EN PENSER — LE SOLEIL SOULÈVE LA BIENVENUE AUX PROFESSEURS ANGLO-ONTARIENS QUI VIENNENT APPRENDRE LE FRANÇAIS À QUÉBEC LA MANIÈRE DU SOLEIL QUESTION D'HABITUDE ET D'ENTRAÎNEMENT

Les cours de conversation française que le gouvernement ontarien a décidé de faire donner dans la ville de Québec, aux professeurs de français qui enseignent dans les écoles intermédiaires, les high schools et les collèges de la province d'Ontario s'ouvriront le 19 juillet.

Nous avons déjà dit ce que nous pensions de cette initiative. Elle est intelligente, de nature à nouer de meilleures relations entre les deux provinces.

Mais il ne faut pas oublier que ces cours seront donnés aux professeurs de français qui enseignent dans les écoles anglaises.

Nous attendons beaucoup plus de M. Ferguson. S'il tient tant à ce que le français soit enseigné convenablement aux élèves de langue anglaise de notre province à plus forte raison devrait-il voir à ce que les enfants franco-ontariens puissent apprendre librement le français dans les écoles qu'ils fréquentent, et par conséquent, abolir ou modifier le règlement XVII qui ostracise l'enseignement du français dans ces écoles.

Rendue à ce point, ce n'est plus une question de justice, mais de logique et de bon sens.

Tous les journaux bien renseignés envisagent ainsi la question, et pas autrement. Qu'on aille au plus pressant. Avant donc de perfectionner l'enseignement du français dans les écoles anglaises, que le gouvernement ontarien permette que le français s'enseigne dans nos propres écoles, après les principes les plus élémentaires de la pédagogie, et qu'il veuille à ce qu'il s'enseigne bien.

Le Soleil de Québec ne le voit pas de cette façon. Parce que quelques dizaines d'instituteurs anglo-ontariens vont à Québec, à l'ombre de la pacifique cité, suivre des cours de conversation française qui dureront deux ou trois semaines, il perd complètement la tête. "On ne saurait pousser plus loin l'esprit de fraternité", dit-il. "D'aucuns ont prétendu que la popula-

tion anglo-canadienne était hostile au français. C'est une grossière exagération, sinon une malheureuse calomnie."

Voici donc un certificat de tolérance et de largesse d'esprit donné gratuitement par le Soleil à une population qui peut être animée des meilleures intentions, mais dont les têtes politiques dirigeantes ont persécuté la langue française dans toutes les provinces anglaises de la Confédération.

L'enthousiasme du rédacteur du Soleil n'a d'égal que son ignorance. Tellement pris par la tâche de défendre ses maîtres politiques, il n'aura pas eu le temps de se renseigner sur les grands problèmes nationaux.

Mais, précisément, parce que son horizon est borné, devrait-il se garder de porter des jugements qui le rendent ridicule et qui sentent la lâcheté. Qu'on en juge.

"On objectera le règlement XVII", ajoute-t-il après avoir blanchi la province d'Ontario. "Hélas! ce règlement-là serait mort, en pratique, si on ne l'avait pas, au moins, en partie, abrogé. Avec moins de tapage et plus de diplomatie, il y a longtemps que le problème serait résolu. Mais les beaux discours y avaient un thème à philippiques, mères de la gloire et des applaudissements, tandis que d'autres, plus pratiques, trouvaient un moyen de vie à attiser un feu qui devait s'éteindre de lui-même. Le règlement XVII! mais que serait-il devenu si on ne s'était constamment appliqué à le faire revivre en soulevant l'opinion des ultra-nationalistes d'une part et des orangistes de l'autre? Que serait-il devenu si, au lieu d'en faire valoir l'importance aux yeux d'une certaine partie du public ontarien, on avait employé l'arme invincible de la raison, du bon sens et de l'intérêt commun réunis auprès des seules autorités capables de faire justice sans bruit, sans éveiller les soupçons?"

"Dans tout problème de ce genre, il faut une forte dose de psychologie et une longue observation des mœurs politiques. C'est ce dont nous avons manqué le plus dans la campagne entreprise depuis près de quinze ans. Par nos ardeurs impatientes, nos injures, nos analyses, nos articles, tous nos pétards patriotiques enfin, nous avons échauffé en Ontario une opinion publique, et cette opinion formée en partie par nos soins était contre nous. Nous avons donné à beaucoup de gens du peuple, en Ontario, l'impression, — impression fautive évi-

demment, basée sur un préjugé, — que nous travaillions contre eux, contre leurs lois et leur autonomie, et la résistance s'est avivée en proportion de l'intensité de nos luttes. Or, ces gens du peuple, électeurs ontariens, restent à la racine du mal, car un gouvernement, de nos jours, ne peut pas souvent agir quand il sent son action en conflit avec l'opinion. Une faute de tactique commise avec les meilleures intentions du monde, a pu ainsi compromettre dans la politique une cause qui ne pouvait être gagnée qu'en sourdine, en marge de la politique et presque à l'insu de l'opinion."

Le Soleil a eu le cœur d'écrire une telle saleté et de la présenter comme bienvenue aux représentants de la majorité anglo-ontarienne. Il a eu le cœur de donner le coup de pied de l'âne aux victimes de cette majorité, à ses frères par le sang et par la langue. Il a traité une occasion de se mettre à plat ventre et de lécher des bottes. Question d'habitude, il ne la pas manquée, ces bottes eussent-elles après elles quelques vestiges de ce que nous avons de plus cher.

Un journaliste a déjà écrit que le Soleil est le journal le plus humoristique de la province de Québec. Après ce que nous venons de présenter de lui à nos lecteurs, on avouera que ce journal est un triste bouffon.

Charles GAUTIER

Les charmes de Québec

Des rues tortueuses de la basse ville aux vastes champs de bataille et à la forteresse, couronnée par la citadelle, tout dans Québec est d'un grand intérêt pour le visiteur. Pour des heures, il peut explorer ses rues, examiner ses bâtisses, et avoir toujours quelque chose de nouveau à voir. Le charme particulier de son architecture rappelle les légendes d'un temps passé. Québec, en effet, est la plus ancienne ville du nouveau continent et son passé est tout rempli d'agréables souvenirs.

La route fluviale est la voie la plus confortable qui conduit à cette cité qui attire tant d'étrangers. Les bateaux quittent son port tous les soirs pour une croisière dans le bas du fleuve et arrivent en face du Cap Diamant aux premières heures le lendemain matin. Des ponts vastes, des salles de repos, de la danse et de la gaieté contribuent pour beaucoup à faire de ce voyage l'un des plus agréables.

Tous les détails sur cette route pour Québec et l'heure du départ des bateaux peuvent être obtenus en s'adressant à la *Canada Steamship Lines Limited*, 9 carré Victoria, Lancaster, 6321. (r.)

Le Prince et M. Baldwin s'embarqueront samedi

Londres, 19. (S.P.C.) — Le prince de Galles, le prince Georges, le premier ministre et Mme Baldwin s'embarqueront à Southampton samedi à bord de l'Empress of Australia du Pacifique Canadien à destination du Canada. Le groupe comprend en tout vingt-trois personnes, dont le capitaine et Mme Munro, fils de M. Baldwin, et Windham Baldwin.

L'itinéraire du prince n'est pas encore réglé définitivement. C'est le gouvernement canadien qui en est chargé. Le prince toutefois passera quelques semaines sur sa ferme de l'Alberta. Le premier ministre ne s'y rendra pas.

Le Vatican et la situation autrichienne

Rome, 19. (S.P.A.) — Le pape Pie XI a pris un intérêt tout paternel à la situation autrichienne et a demandé au cardinal Gaspari, secrétaire d'Etat, de le tenir au courant des événements. Le Souverain Pontife a pressenti au cardinal de faire tout ce qui est en son pouvoir pour empêcher l'effusion du sang, la guerre civile, le nationalisme, le parti à la plus grande tragédie qu'un pays puisse éprouver.

L'ALIMENTATION

NOTES DE LA LIGUE ANTITU-BERCULEUSE ET DE SANTE PUBLIQUE DE MONTREAL

Depuis quelques années on accorde beaucoup d'attention à la question des aliments. La conversation porte beaucoup sur ce que l'on doit éviter. Les journaux et les magazines publient un grand nombre d'articles sur la diététique.

Parallèlement à cet intérêt grandissant au sujet de l'alimentation ont surgi de nombreuses exagérations. Il est remarquable de constater jusqu'à quel point on répète sans se lasser des affirmations qui n'ont aucun fondement scientifique. Quelques-unes sont absurdes et dénotent la plus grande ignorance; d'autres tendent délibérément à tromper les lecteurs.

Ainsi on parle de certaines combinaisons d'aliments que l'on qualifie de dangereuses. Rien ne prouve qu'un aliment qui peut être mangé seul impunément devienne dangereux quand il est pris avec d'autres aliments.

On dit aussi fréquemment que les aliments acides, comme les fruits, ne doivent pas être pris avec des aliments amyliques, comme le pain, la pomme de terre. On affirme de plus que la viande et la pomme de terre ne doivent pas aller ensemble.

On nous avertit de ne pas prendre des fruits acides avec du lait parce que la réaction acide fait cailler le lait. Cependant le suc digestif de l'estomac est acide et fait cailler le lait complètement que l'on ait pris ou non des fruits acides.

Ces affirmations ne sont pas exactes et nous en faisons mention simplement pour prévenir nos lecteurs contre ces exagérations. Ne craignez pas que tout ce que l'on publie ou tout ce que l'on dit au sujet des aliments soit vrai. Même quand un article nous paraît convaincant, qu'il a une allure pseudo-scientifique par l'appareil de termes que vous ne comprenez pas, n'en concluez pas qu'il est écrit par un savant; s'il l'était, il serait couché dans un langage que tout le monde pourrait savoir.

La taxe sur la gazoline

Londres, 19. (S.P.C.) — Le Conseil privé a rendu une décision des plus importantes dans la cause du procureur général de la Colombie britannique contre le Pacifique Canadien. Le Pacifique refusait de se soumettre à une taxe d'un demi-sou au gallon d'huile imposée par le gouvernement provincial colombien.

Le Pacifique estimait que le gouvernement provincial n'a pas le droit d'imposer pareille taxe qui équivaut à une taxation indirecte. Le Pacifique a eu gain de cause dans toutes les cours. Le gouvernement colombien perd de ce fait un revenu annuel de \$400,000. Il s'ensuit également que la taxe sur la gazoline pourra être attaquée, suivant l'opinion de plusieurs juristes.

Pavages, trottoirs et égouts

Depuis 1919, la ville a voté un montant total de \$8,039,597, pour les pavages, trottoirs et égouts. Mais sur ce montant, on n'en a exécuté que pour \$3,152,372, soit moins de la moitié.

Pour les pavages seulement, le conseil a voté depuis huit ans un montant de \$5,182,101, mais on n'en a exécuté que pour \$2,215,356; pour les trottoirs, on a voté \$1,515,148, et dépensé \$456,722; pour les égouts, \$1,342,346, voté et \$480,292, dépensé.

Nous nous que ce n'est qu'en 1925 et en 1926 que l'on a commencé à faire des travaux sur une échelle un peu considérable. Avant cette date, le montant dépensé pour les pavages et trottoirs était absolument dérisoire.

Les prénoms en Italie

Rome, 19. (S.P.A.) — Une loi limitant la liberté des parents de donner à leurs enfants certains prénoms a été présentée à la Chambre des députés; elle a été déjà votée par le Sénat.

Cette loi répond au désir manifesté fréquemment par les fascistes italiens qui veulent faire cesser la pratique de donner parfois aux enfants des noms "ridicules" ou "subversifs".

Pèlerins canadiens arrivés à Liverpool

Le pèlerinage canadien à Rome, Lisieux, Lourdes, sous la direction spirituelle de l'abbé Albert Pineau et organisé par l'Agence de Voyages Hone, est arrivé dimanche à Liverpool, après une heureuse traversée. Ces pèlerins sont partis de Montréal, le 8 juillet, à bord de l'Andania, de la ligne Cunard.

Est-ce J.-L. Malone?

La police croit que l'inconnu qui s'est suicidé par inhalations de gaz, au no 262, rue Saint-Antoine, est J.-L. Malone, ancien champion au billard. Le détective Bissonnette a trouvé dans ses valises restées à l'Hôtel Arcade, des liasses de comptendendus, sur Malone, son habileté etc. Dans ses vêtements, le détective a trouvé ne titres d'agence pour une maison de New-York.

fémmin en Angleterre

Londres, 19. — Le premier ministre Baldwin a annoncé hier que le gouvernement ne présenterait pas à la session d'automne le projet de loi destiné à donner le droit de vote aux femmes comme aux hommes. Le vote féminin est donc remis à l'an prochain ou aux calendes.

L'assassinat de Kevin O'Higgins

Dublin, 19. — L'enquête préliminaire des dix personnes arrêtées pour le meurtre de Kevin O'Higgins, a été remise à huitaine. La police n'a pu offrir aucune preuve. L'assistance a manifesté en faveur des prisonniers en criant des vivats pour la république et de Valera. Les funérailles de la comtesse Markievicz ont eu lieu hier à Glasnevin. Aucune manifestation n'en a marqué le cours. Des centaines de détectives militaires étaient présents.

La réception au prince de Galles

Le greffier de la ville, M. J.-Etienne Gauthier, a conféré hier avec le ministre de la défense nationale, M. J. L. Ralston et le brigadier E. de B. Panet afin de préparer la réception officielle qui sera faite au prince de Galles ainsi qu'au premier ministre et à Mme Baldwin à la fin du mois, lors de leur passage à Montréal.

La pipe Cavité

La seule qui n'envoie jamais de jus dans la bouche et la plus facile à nettoyer. CHEZ LES MARCHANDS OU PAR LA POSTE. No 1, \$1.00; No 2, \$0.50. DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE. E. N. CUSSON 7062, ST-DENIS, Montréal

L'Evolution du Canada Français

par Jean-Charlemagne Bracq

SIR LOMER COUIN: "Vous avez traité de main de maître, comme personne ne l'avait fait avant, l'admiration votre largeur de vues sur les personnes et les choses de mon Eglise."

M. L'ABBÉ LABELLE, supérieur des Sulpiciens: "J'ai admiré votre largeur de vues sur les personnes et les choses de mon Eglise."

L'HON. FERNAND RINFRET: "Ce volume, l'un des plus complets et des plus sympathiques que l'on ait consacrés au Canada français."

Prix broché \$2.00. Le même ouvrage en anglais, relié, \$3.25. En vente chez tous les libraires.

Librairie Beauchemin Limitée

430, rue Saint-Gabriel, 430 MONTREAL

"Collection Stella"

La collection complète édition brochée, soit 97 titres. Au comptoir \$8.00. Par la poste (province de Québec) \$ 9.00. (Ontario) 9.50. (Manitoba) 10.00. (Saskatchewan) 10.50. (Alberta) 11.00.

Jolis romans pour la famille et les jeunes filles, volumes de 150 à 200 pages sous couverture illustrée et en couleur. Edition brochée, 15s l'exemplaire, \$1.25 la douzaine, au comptoir, par la poste \$1.50.

- ALANIC, Mathilde — "Le Secret de la Forêt."
- LA BRUYERE, René — "L'Amour le plus fort."
- ALPH, Antoine — "Les Ruchis du Bonheur."
- LE ROHL, Pierre — "Contre le Flot."
- LESOT, Madame — "Mariages d'Aujourd'hui."
- LYS (de), Georges — "L'Esprit d'Amour."
- LE LOGIS — "Les Raisons du Coeur."
- MARSA, William — "Un Coup de Foudre."
- MALTRAVERS, Raoul — "Bonne nuit et Verité."
- MAQUET, Philippe — "Le Bonheur du Jour."
- MERIMON, Prosper — "Comédie."
- MONTHEAS (de) Jean — "Un Héritage."
- MOYET, Geneviève — "Le Collier de Turquoise."
- NEULLIES, B. — "La Voie de l'Amour."
- NISSON, Claude — "Les Deux Amours d'Agnès."
- LE CADEL — "Le Cadeau de Noël."
- PARN, Françoise — "En Silence."
- PERE, R. N. — "Sans le savoir."
- PUJO, Alice — "Phyllis."
- SAINTE-ROMAN, J. — "L'Embarcadere."
- SANTY, Isabelle — "Marilyn."
- TERAMOND (de) Guy — "L'Aventure de Jacqueline."
- THIERY, Jean — "MARTIAL, Héritier Mort ou Vivant?"
- THIERY, Jean — "L'Idée de Suzie — A grand vitess — Tout à Moi — Sous leurs pas."
- THIERY, Marie — "Phyllis."
- THIERY, Marie — "L'Ombre du Passé."
- TINNEAU (de) Léon — "La Fiancée de la Symphonie."
- TREMBAY, T. — "La Route du Montebello."
- RENNAN, — "Ariette, jeune fille moderne."
- LE DROIT — "L'Inutile Sacrifice."
- "Fidèle à son rêve."
- "Odette de Lymaille."
- "La Petite."
- "Printemps perdu."
- ULBACH, L. — "Monsieur et Madame Fernel."
- VERTYOL, André — "L'Étoile du Lac."
- "Le Hibou des Ruines."
- "Mademoiselle Printemps."
- VERZINE (de) Camille — "Les Yeux clairs."
- VEZERE, Jean — "Nouveaux pauvres."
- WAILLY (de) M. — "Cœur d'Or."
- WAILLY (de) Commandant — "La Double Jeu."

Service de Librairie du Devoir

335, Notre-Dame Est Montréal

La Société Coopérative
DE FRAIS FUNÉRAIRES
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires
EST 1235
102, RUE SAINTE-CATHERINE EST

BOURGIE
La Compagnie d'Assurance Funéraire
URGEL BOURGIE LIMITEE
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires
151, RUE SAINTE-CATHERINE EST
Symptômes Service
1420, Notre-Dame Ouest

BIEN JOYEUSE

est la mère qui voit ses enfants GAIS, FORTS, resplendissants de SANTE, pouvant jouer et babiller à leur aise, mais combien MALHEUREUSE est celle qui voit ses chers petits PALES, DEPRIMES, CHETIFS, PLEURARDS, manquant d'APPETIT, n'ayant pas de SOMMEIL.

Pour ces pauvres mamans, il serait facile de remédier à cet état de choses si elles donnaient à leurs enfants de l'

OVONOL

contenant de l'extrait de foie de Morue, de la lécithine (jaunes d'œufs) de l'iodé, des hypophosphites composés, etc. (sans alcool). L'OVONOL est le remède par excellence pour combattre la SCROFULE, le RACHITISME, pour aider à la formation des ENFANTS, atténuer les maux de leur CROISSANCE. L'OVONOL refait rapidement les forces après la grippe, la coqueluche, la rougeole, la scarlatine, la fièvre typhoïde. Essayez ce GRAND TONIQUE des ENFANTS, en vente chez tous les pharmaciens ou envoyez par la poste, \$1.00 la bouteille. Cie Chimique Franco-Américaine, Ltdé, 1570, rue Saint-Denis, Montréal.

BEAU ET MODÉRÉMENT CHAUD
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 23.
Minimum 12.
Demain maximum 21.
Minimum 10.

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

Les délégués américains retardent leur départ de Genève

Genève, 19. (S.P.A.) — Les délégués américains, japonais et anglais à la conférence de Genève pour le règlement des armements navals ont séjourné tard la nuit dernière sans pouvoir s'entendre.
Un autre caucus se tiendra aujourd'hui dans la banlieue de Genève à la villa d'un délégué japonais.

M. l'abbé François Blanchet nommé chanoine

Québec, 19. (D.N.C.) — Par rescrit du Saint-Siège les nominations suivantes ont été faites au Chapitre de Québec: Mgr Amédée Gosselin, archidiacre, a été nommé doyen, en remplacement de Mgr C. A. Marois; M. le chanoine Charles Gagné, pénitencier, a été nommé archidiacre; M. l'abbé François Blanchet, directeur de l'Action Sociale Catholique, a été nommé chanoine titulaire.

Chansons et Rondes

Harmonies de Gabriel PIERRE.
Il était une Dame Tartine.
Ma commère, quand le danse.
J'ai des poules à vendre.
Noël!
Un, deux, trois, nous irons au bois.
Le roi Dagobert.

SONNEZ LES MATINES
Frère Jacques.
Nous n'irons plus au bois.
Trois p'tits bonshommes.
Cadet-Rousselle.
Ah! mon beau château!
Il était une bergère.
A Paris, sur un p'tit ch'val gris.
La meunière est bien malade.
Quand Biron voulut danser.
Il pleut Bergère.
La mère Michel.
La Tour prends garde!
Ainsi, font, font, font.
Complainte du Juif-Errant.
A ma main droite.
Une poule sur un mur.
Les chevaliers du guet.
Gentil Coquelicot.
Il court, il court, le furet.
Joli Tambour.
Maman les p'tits bateaux.
Au clair de la lune (à une et à deux voix).

GAI-GAI, MARIONS-NOUS
Gai-Gai, mariions-nous.
Marche des Rois Mages.
Si le Roi m'avait donné.
Les cloches de Nantes.
Le petit Chasseur.
En passant par la Lorraine.
Alléluia!
Le Roi d'Yvetot.
Jésus s'habille en pauvre.
La Tentation de Saint-Antoine.
La Violette double.
Lauterbach.
Sur le pont du Nord.
Allons, chasseur...
Ronde des Fleurs.
Chanson de la mariée.
Voilà le Noël.
Rose du rozier blanc.
La petite Lingère.
Allez-vous en gens de la noce.

EN AVANT! FANFAN LA TULIPE
Chants militaires et chansons de route.
Marche des Rois.
En passant par la Lorraine.
Monsieur de Charette.
Après de ma blonde.
Le Roi a fait battre tambour.
J'aime l'oignon.
On va leur percer le flanc!
Fanfan la Tulipe.
As-tu vu la casquette?
Sidi-Brahim.
Parlant pour la Syrie.
Le chant du départ.
Le chant des Girondins.
Les goddilos sont lourds.
Les gueux de Flandre.
The Campbells are coming.
(Chant écossais).
Rule Britannia.
(Hymne britannique).
Stars and Stripes.
(Chant national américain).
Paroles anglaises et françaises.
Marche de la victoire.
Albums cartonnés.
Chaque album 75s franco.
Service de Librairie du Devoir
336 Notre-Dame est, Montréal.

Nouveau capitaine de l'Ascania
La Cie Cunard annonce la nomination du capitaine W.A. Hawkes au commandement de l'Ascania, qui fait le service entre Montréal et Liverpool.
Le capitaine remonta hier le Saint-Laurent pour la première fois. Il considère que notre fleuve est le plus difficile à naviguer du monde, mais il a déclaré que "les pilotes canadiens semblent avoir un sixième sens et trouver moyen de se diriger là où un autre mortel ne voit rien du tout".

UNE CROISIÈRE DANS LE GOLFE

A BORD DU NEW NORTHLAND
Le New Northland, de la Clarke Steamships Company, Limited, a inauguré en fin de semaine une série de courtes croisières de luxe dans le golfe Saint-Laurent et sur la côte de la Gaspésie.
Parti de Montréal vendredi soir à huit heures trente, le New Northland fit une escale de quatre heures à Québec le lendemain matin pour permettre aux passagers de visiter la ville et prendre à bord plusieurs personnes invitées par le président de la compagnie, M. Desmond A. Clarke, à faire cette première croisière.

Dans la soirée, après avoir navigué tout l'après-midi en longeant la rive tourmentée du Saint-Laurent par le chenal du nord, nouvellement ouvert à la navigation, le navire fit une nouvelle escale de six heures à la Malbaie où un banquet, suivi d'une réception, fut donné par le président sur son vaisseau, tout pavé de sa circonstance.
A une heure du matin, le navire reprit sa course pour Sainte-Anne-des-Monts, mais il lui a été impossible de rendre à destination, à cause d'un brouillard très dense qui enveloppa le golfe durant plusieurs heures. Son commandant, le capitaine J.-E.-W. Tremblay, de la réserve navale canadienne, jugea à propos de virer de bord en face de Matane.

S'il n'a pas été permis aux passagers de visiter le pittoresque village de Sainte-Anne-des-Monts, ils ont au moins eu la satisfaction de connaître les aventures de la navigation océanique. Pendant la nuit, la sirène du navire siffla à intervalles réguliers, de minute en minute, et on pouvait entendre les sirènes des phares de la côte qui vibraient sans interruption dans le brouillard.
Le lendemain matin, le vaisseau touchait de nouveau la Malbaie, par une température idéale, puis continua sa course vers Québec, où plusieurs des invités descendirent, et revinrent à Montréal où il arriva à huit heures ce matin.
Ces courtes croisières de la Clarke Steamships Co. promettent d'être très populaires. Elles donnent aux touristes la parfaite illusion d'un voyage en mer, avec ses aventures et ses agréments tout en ne durants que trois jours et demi.

La Clarke Steamships a mis à la disposition des touristes, pour ces croisières, son plus beau et plus récent vaisseau, le New Northland, qui n'est sorti des chantiers maritimes de New-Castle-on-Tyne que depuis un an et demi. Ce navire de 4,000 tonnes, brûlant de l'huile, possède tous les avantages des transatlantiques — il fait d'ailleurs, l'hiver, le service des mers du sud entre Miami, Nassau et la Havane.

Fait à noter, et tout à l'honneur de la compagnie, le personnel du bord est canadien-français ou parle le très bon français. Son commandant, le capitaine Tremblay, est un marin d'expérience qui commande sa carrière à douze ans. A 22 ans, il était capitaine et jamais, depuis 13 ans qu'il commande un navire il ne lui est arrivé le moindre accident. Il est lieutenant de la réserve navale de la marine canadienne et il est seul, avec trois autres Canadiens à partager ce plus haut titre de la marine en Canada.

Les autres officiers du bord sont M. A. Chouinard, second; W. Douville, commissaire du bord; S. C. Ennett, et H. Hanson, maître d'hôtel.
Parmi les passagers et les invités à la réception du président de la compagnie et de Mme Clarke, on remarquait: sir Frederick et lady Williams Taylor; M. et Mme Pierre Casgrain; Mme Frank McKenna, la capitaine et Mme Hugh Fleming; M. et Mme Irwin, le major et Mme Chapman; Mme Austin Gillies, le commandant Taylor et Mme Taylor; Mme Pugsley; M. et Mme Ackland; M. et Mme Gillies; Mlle M. Fleming; M. et Mme L.-A. Cannon; M. et Mme C.-E. Taschereau; Mme Carling; M. et Mme André Taschereau; Mme Francine; M. Carr-Harris; M. et Mme Charles Donohue; M. et Mme B. Devlin; M. Charles Cannon; M. Alexandre Cannon, le général et Mme Tremblay; M. et Mme Adjuitor Amyot; le col. F. M. Stanton; Mme Vanier; Mme J. Montague; Mlle Mlle McKeown; Mlle Oulmet; M. et Mme Armand Laveargne; M. De Bury; M. W. Williamson, le capitaine; J. A. Ryan; M. J. K. Leonard; M. et Mme V. M. Drury; Mlle Parker; M. et Mme G. Emond; Mlle Emond; le major John Bassett; M. et Mme Oswald Maynard, de la Presse; M. et Mme Charles Mayer, de la Patrie; M. et Mme G. Léveillé, du Devoir; M. John Kidman; M. Jean-A. Loranger, de la Presse; Mme A. J. Carroll; M. F. E. Scott; M. Walter Bishop; M. F. E. R. Raphaël; M. Bruce McLaren; M. et Mme Robitaille; M. Chalmer, du Chronicle Telegraph; M. et Mme Martin et leur fille; M. J. Charest; M. E. Delaplante; M. et Mme Richard A. Kenny; M. et Mme Jean Brunet; M. J.-A. Morand; M. Albert Malo; M. P.-A. Boutin; M. et Mme C. C. Jones; M. et Mme Geo. Lachance; Mlle L. Y. et A. Parker; M. W. I. Bishop; M. et Mme Harry Edwards; M. et Mme Harvey, du Soleil; M. Ed. Mercier et sa fille; Mme M. Maranda; M. Jos. Nolin; M. Jos. Mercier et son fils; M. W. S. Hoffstra; M. et Mme Beaulieu; M. et Mme Albert; et Dr R. A. Cox; M. Albert Fletcher; M. Charles Savary; M. et Mme Wildon; Mlle Walton; M. et Mme Dunbar; Mlle Lusignan; M. A. W. Quinn; M. D.-L. Boulanger; M. Archambault; Mlle Irène Smith; M. R. E. Jones; M. Howdon; M. et Mme A. Limoges; M. et Mme McConnes; M. et Mme Augsbury.

Une bombe explose à Nice
Nice, France, 19 (S.P.A.) — Une bombe a été placée ce matin en face du consulat américain et elle a fait explosion. Personne n'a été blessé et les dommages sont insignifiants. La police fait des recherches pour trouver l'auteur ou les auteurs de cet attentat.

Bagarre sanglante aux Indes
Simla, Punjab, Indes, 19 (S.P.A.) — Trois personnes ont été tuées et quatorze blessées dans une bagarre entre la police qui voulait faire certaines arrestations et la foule qui s'y opposait.
Après qu'on eût tiré sur les policiers, ces derniers répondirent avec des cartouches à blanc mais comme ce moyen ne faisait aucun effet, ils tirèrent à balles. La foule se dispersa et l'ordre fut rétabli.

Les nouveaux quais de la C. S. L. à Toronto
La Canada Steamships Lines inaugurerait jeudi à Toronto son nouveau terminus érigé au coût de \$2,000,000.
Parmi les premiers passagers à se servir des nouveaux quais de la compagnie seront le Prince de Galles et sa suite qui feront le voyage de Niagara Falls à Toronto le dimanche 7 août, à bord d'un des navires de la Canada Steamships Lines.

Permission de poursuivre
Le juge Bond, qui siègeait ce matin en Cour de pratique, a permis à Joseph Lahala de poursuivre le Pacifique Canadien, en vertu de la loi des accidents du travail. Le 29 avril dernier il a eu le pied droit fracturé en tombant d'un échafaudage de 12 pieds dressé sur le toit d'un wagon.

Une gracieuseté
Son Excellence le délégué apostolique à Ottawa a fait le voyage de New-York à Montréal dans un wagon spécialement mis à sa disposition par le Pacifique Canadien. La compagnie avait délégué officiellement pour l'accompagner Mgr Casulo à Montréal, M. Emile-J. Hébert, premier assistant de l'agent général des voyageurs.

FUNÉRAILLES DE MME BISSONNETTE

MGR BELANGER A FAIT LA LÈVE DU CORPS ET LE R. P. ANTONIN BISSONNETTE CHANTÉ LE SERVICE FUNÉBRE — ASSISTANCE CONSIDÉRABLE DE MEMBRES DU CLERGE, DE PARENTS ET D'AMIS
Les funérailles de Mme P.-J.-L. Bissonnette, (née Juliette Lamarche), décédée samedi, à l'âge de 58 ans, ont eu lieu ce matin, à l'église Saint-Louis de France, au milieu d'un grand concours de membres du clergé, de parents et d'amis.
La levée du corps a été faite par Mgr J.-A. Bélanger, curé de Saint-Louis de France. Le service funéraire a été chanté par le R. P. Antonin, o.p., fils de la défunte, assisté, comme diacre, par le R. P. Maurice, o.p., également fils de la défunte, et comme sous-diacre par le R. P. Labonté, o.p.
Pendant le service funéraire, des messes ont été célébrées aux autels latéraux par M. l'abbé Roméo Lamarche, curé de Laprairie, et M. l'abbé Charles-A. Lamarche, curé de Saint-Stanislas, tous deux frères de la défunte.

Le résultat d'hier donne un échec à deux le nombre des représentants de Sainte-Cécile, diminuée à la représentation de Notre-Dame. En analysant le scrutin on constate que les vainqueurs ont été solides dans tous les quartiers et que leur victoire ne représente pas un vote en bloc d'un quartier contre les autres. Les candidats Rhéault et Janvier étaient appuyés ouvertement par le maire Bettes. De même que l'échevin Loranger, ils s'étaient prononcés contre le choix actuel du député.

Le nouveau conseil se compose comme suit: le maire Bettes, les échevins J.-B. Loranger, Onésime Rhéault et J. Janvier, élus hier, et R. Ryan, A.-I. Gravel et L. Madore dont le terme n'expirera que dans deux ans.

EN RUSSIE

LE COMMISSAIRE DE LA GUERRE EST SATISFAIT DU RESULTAT DE LA SEMAINE DE DEFENSE
Moscou, 19 (S.P.A.) — Le commissaire de la guerre, Voroshiloff, vient de la Semaine de Défense qui vient de se terminer, une renaissance de l'esprit des masses et la fin, parmi le peuple, du sentiment de fausse sécurité concernant la possibilité d'une guerre.

Tous les travailleurs, pense Voroshiloff, ont maintenant conscience du danger et de la nécessité d'être prêts.
Tous les gens, dit-il, sont tournés vers l'armée et la flotte rouges, dont la force s'est considérablement accrue pendant l'année dernière. La grande majorité de leurs officiers possèdent une instruction théorique et pratique égale à celle des officiers des nations bourgeoises et leur moral est plus élevé.

Le commissaire des finances Bruckanoff déclare que les paysans répondront au blocus financier de la Grande-Bretagne en donnant leurs économies pour la défense du pays. Le budget de la guerre, dit-il, représente à cet égard 40 pour cent du budget total du pays, doit être augmenté.

La Semaine de la Défense s'est terminée par de grandes manifestations populaires à Moscou, par des exercices militaires comportant des attaques simulées par les gaz, des opérations de chars de combat et aussi des sports athlétiques.
Les journaux commentent longuement les événements de la semaine. Le Biednota, organe du parti communiste parussé, déclare que ces troubles sont évidemment de caractère politique et pourront servir d'avertissement aux impérialistes dans le cas où ils voudraient faire la guerre à l'Union soviétique.

Le voyage de la Liaison française
(Suite de la 1ère page)
Ils arrivèrent le même soir à Cochran, où ils furent chaleureusement accueillis par la population. M. l'abbé Joseph Larocque, curé de la paroisse, M. Joseph Bradette, député de Témiscamingue-nord, aux Communes, M. Fred Ivy, maire de la municipalité. La dernière réception eut lieu à Amos, vendredi matin, par le plus beau temps que l'on puisse rêver. M. Hector Authier, député du comté, attendait les pèlerins et leur fit visiter la ville et les environs en automobile. Il y eut ensuite un arrêt à l'église et chez Monsieur le curé, l'abbé Dudemaine, après quoi un grand prit son côté, libre pour la journée.

Et le troisième voyage de la Liaison française est terminé. Il a été heureux, il portera des fruits. D'un bout à l'autre, le service donné par le chemin de fer Canadien National fut des plus courtois et des plus complets. La direction avait mis à la disposition des voyageurs un wagon-observatoire de luxe, muni d'un piano, d'un radio, de tout ce qu'il faut pour donner en route l'illusion du chez-soi. Dans le wagon, restaurant, le maître d'hôtel et les garçons de table parlaient tous le français, de même les employés en charge des wagons-lits. M. J.-E. Laforce, agent général de la compagnie, et M. Claude Mélançon, publiciste français attaché au Canadien National, accompagnaient les voyageurs, et tous deux se multiplièrent pour rendre le voyage agréable. Somme toute, chacun retourne content chez soi, et nombreux sont ceux qui, dès à présent, caressent le projet d'un autre voyage de Liaison, en Gaspésie, en Acadie ou ailleurs.

Après le service, le corps a été transporté à Saint-Roch de l'Assomption, où a eu lieu l'inhumation.
Le Devoir réitére à la famille Bissonnette l'expression de ses sincères condoléances.

NOUVEAUX ÉDILES TRIFLUVIENS

MM. J.-B. LORANGER, ONÉSIME RHÉAULT ET HENRI JANVIER ONT ÉTÉ ELUS HIER
Les Trois-Rivières, 19 (D.N.C.) — L'échevin sortant de charge, M. J.-B. Loranger, marchand et M. Onésime Rhéault, mécanicien, et Henri J. Janvier, agent d'assurance, sont sortis victorieux de la lutte électorale nécessaire pour remplir trois vacances au conseil municipal. M. Onésime Rhéault est arrivé en tête de la liste avec un grand total de 1,219 votes. L'échevin Loranger s'est classé second avec 1,169 et Henri J. Janvier troisième avec 1,137 votes. Les autres candidats sur les rangs se sont classés comme suit: MM. Arthur Spénard, 1,036; J.-Donat Gauthier, 886; Édouard-Edouard Martin, 795; M. Carlgann, échevin sortant de charge, 727; Maurice J. Bellefeuille, 682; Wilfrid Hamel, 628.

Le résultat d'hier donne un échec à deux le nombre des représentants de Sainte-Cécile, diminuée à la représentation de Notre-Dame. En analysant le scrutin on constate que les vainqueurs ont été solides dans tous les quartiers et que leur victoire ne représente pas un vote en bloc d'un quartier contre les autres. Les candidats Rhéault et Janvier étaient appuyés ouvertement par le maire Bettes. De même que l'échevin Loranger, ils s'étaient prononcés contre le choix actuel du député.

Le nouveau conseil se compose comme suit: le maire Bettes, les échevins J.-B. Loranger, Onésime Rhéault et J. Janvier, élus hier, et R. Ryan, A.-I. Gravel et L. Madore dont le terme n'expirera que dans deux ans.

DEUX CENTES PERSONNES TUÉES EN PALESTINE

Londres, 19. — Le "colonial office" vient de recevoir un message du Haut commissaire intermédiaire de Palestine qui dit que 200 personnes ont perdu la vie, que 356 ont été grièvement blessées et 375 légèrement, au cours du récent tremblement de terre.

Des milliers de maisons ont été ébranlées et presque détruites. Les édifices du gouvernement anglais n'ont pas subi de dégâts.

DEUX CENTES PERSONNES TUÉES EN PALESTINE

Londres, 19. — Le "colonial office" vient de recevoir un message du Haut commissaire intermédiaire de Palestine qui dit que 200 personnes ont perdu la vie, que 356 ont été grièvement blessées et 375 légèrement, au cours du récent tremblement de terre.

Des milliers de maisons ont été ébranlées et presque détruites. Les édifices du gouvernement anglais n'ont pas subi de dégâts.

Bureaux temporaires de la douane à Montréal

Ottawa, 19. (D.N.C.) — Pendant que le gouvernement fera exécuter des réparations importantes aux entrepôts des douanes de Montréal incendiés récemment, le ministère des Douanes occupera de nouveaux bureaux au no 38 St-Antoine. Il vient de signer le contrat à cette fin et le loyer annuel sera de \$30,000 pour les nouveaux locaux.

SIX NOUVEAUX YACHTS
M. Euler, ministre des Douanes, vient aussi de signer des contrats qui augmenteront de six yachts rapides la flotte de prévention canadienne qui sillonne l'Atlantique. Les nouveaux yachts coûteront \$10,000 chacun et pourront faire 30 milles à l'heure. Ils seront munis de mitrailleuses et de puissants reflecteurs. C'est la compagnie "Deachborn", de Gravenhurst, Ontario, qui construira ces navires.

DEUX CENTES PERSONNES TUÉES EN PALESTINE

Londres, 19. — Le "colonial office" vient de recevoir un message du Haut commissaire intermédiaire de Palestine qui dit que 200 personnes ont perdu la vie, que 356 ont été grièvement blessées et 375 légèrement, au cours du récent tremblement de terre.

Des milliers de maisons ont été ébranlées et presque détruites. Les édifices du gouvernement anglais n'ont pas subi de dégâts.

LA CONFÉRENCE DE GENÈVE

SUGGESTIONS FAITES LORS D'UNE RÉUNION SECRÈTE DES DÉLÉGUÉS DES TROIS PUISSANCES
Genève, 19 (S.P.A.) — On rapporte qu'une réunion secrète des délégués des trois puissances, hier, on a suggéré que la proportion des croiseurs de 10,000 tonnes soit de 12-12-8 respectivement pour la Grande-Bretagne, les tats-Unis et le Japon. Cette suggestion aurait été faite dans le but de satisfaire les Américains.

Malgré l'effort médiateur du Japon toutefois, et l'attitude conciliante de la Grande-Bretagne, il est certain qu'il y aura d'autres difficultés avant qu'on puisse proclamer un succès à la conférence.
Maintenant que la Grande-Bretagne a accepté les vues des États-Unis au sujet du tonnage des navires, le reste à s'entendre sur la grosseur des canons qui seront placés sur les différents catégories de navires. La Grande-Bretagne voudrait réduire de 7,500 tonnes à 6,000 les croiseurs de la seconde catégorie tandis que les États-Unis voudraient plutôt l'augmenter à 8,000.

Quant à la question des sous-marins, il semble que le Japon n'insistera pas pour en augmenter indéfiniment le nombre.
Si ce projet des croiseurs à 10,000 tonnes est adopté, la Grande-Bretagne se trouvera dans l'obligation de faire arrêter la construction de plusieurs croiseurs à 9,500 tonnes qui sont actuellement en chantiers. Ce sera donc une perte assez considérable qu'elle subira pour se montrer conciliante, font remarquer les délégués anglais.

Congrès de la Caisse N. d'Economie

Le grand congrès semi-annuel de la Caisse Nationale d'Economie se tiendra à Montréal prochainement, au cours des premiers jours du mois d'août, sous la présidence d'honneur de M. Gaspard Deserres et la présidence active de M. Jules Deserres, directeur général de la Société de Fiducie et de la Caisse Nationale d'Economie.
Une soixantaine d'organismes locaux prendront une part active à ce congrès au cours duquel l'on discutera une foule de questions importantes.

Les congressistes auront aussi l'avantage de se divertir joyeusement. Une fête champêtre aura lieu à Laval-des-Rapides, organisée expressément pour eux.
On compte sur la présence d'un grand nombre de délégués non seulement de la province de Québec mais encore de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

C'est M. Baldwin qui parlera

Londres, 19. (S.P.A.) — Le prince de Galles a fait savoir qu'il voulait laisser la parole oratoire au premier ministre Baldwin lors du voyage que ces deux personnages feront dans quelques jours au Canada.

Mort de deux évêques français

Paris, 19 (Par courrier) — Mgr Humbrecht, archevêque de Besançon, et Mgr Monnier, évêque de Troyes, sont décédés ces jours derniers. Le R. P. Uald d'Alençon, historien religieux remarquable, est également mort ces jours-ci.

Abonnements d'été

Pour la commodité de ses lecteurs qui s'absentent à la campagne, le "Devoir" sert des abonnements d'été, hors de Montréal et de la banlieue, au Canada, aux conditions suivantes — la remise devant de toute nécessité accompagner la demande:
Deux mois \$1.00; un mois .50; quinze jours ou moins .25.
Aux États-Unis, l'abonnement d'été est de \$1.40 pour deux mois; de .70 pour un mois; de .35 pour quinze jours ou moins.

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Bulletin officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec.
PARAIT TOUS LES MARDIS ET JEUDIS

Cette page, le titre, les rubriques et tous les articles originaux qui y paraissent, sont enregistrés à Ottawa et tous les droits de reproduction ou de traduction sont réservés conformément à la loi des droits d'auteur.

CREDIT AGRICOLE !

Nécessité d'organisation, plus que besoin d'argent - Les Caisses Populaires veulent-elles faire quelque chose?

Le 12 avril dernier, nous exprimions ici notre conviction que l'organisation du crédit agricole rendrait aux cultivateurs de la province de Québec un double service:

1o Fournir de l'argent au plus bas taux à ceux qui en ont besoin.
2o Fournir à tous des conditions de remboursement conformes à leurs capacités.

Nous exprimions également notre conviction que l'organisation du crédit agricole rendrait à la province de Québec l'inappréciable service d'organiser les cultivateurs de manière à ce qu'ils s'engagent nécessairement dans la voie de l'épargne et du progrès en étant un peu forcés d'acquiescer chaque année un vingtième (1/20) de leurs dettes.

Avant d'étudier ce que nous croyons le moyen le plus pratique d'organiser le crédit agricole dans la province de Québec, nous aurions désiré que ceux qui sont supposés être des autorités en la matière en admettent au moins un peu le principe. Il est très difficile de s'entendre sur la pratique et les détails d'une chose avec des gens qui n'en admettent pas encore le principe.

L'U. C. C. ne demande que l'organisation du crédit hypothécaire à long terme, remboursable par annuités.

Les dirigeants des caisses populaires, jusqu'à ces dernières années, étaient complètement opposés à toute organisation de crédit agricole: ils prétendaient que les caisses tel qu'elles fonctionnent actuellement étaient suffisantes. Un bon nombre reconnaissent aujourd'hui que c'est là une erreur, que les caisses ne font pas de crédit à long terme remboursable par annuités, alors que c'est précisément ce qu'il nous faut, c'est le genre de crédit dont nos cultivateurs ont besoin, c'est ce qui s'organise un peu partout. Les autres, qui malheureusement ne sont pas les moins huppés, s'obstinent à s'asseoir sur leurs vieilles positions, et sous prétexte d'y aller doucement, ils ne bougent pas. Même ils paraissent un peu intrigués pour empêcher que la question soit mise à l'étude sérieusement. Pourtant il nous paraît ne pas être convenable de s'adresser aux gouvernements pour organiser le crédit agricole dans la province de Québec, si les dirigeants des caisses populaires ne sont pas d'abord consentants à ce que les caisses populaires soient notre organisme de crédit agricole.

Au congrès des caisses populaires à Québec, en 1925, le ministre de l'Agriculture disait que le gouvernement n'irait pas en avant mais suivrait les caisses pour l'organisation du crédit agricole. A la dernière rencontre de l'exécutif de l'U. C. C. avec le même ministre de l'Agriculture, il nous répétait qu'il était un converti à l'organisation d'un crédit agricole et que notre travail devrait porter auprès des caisses populaires. Est-il possible que nous soyons obligés aujourd'hui de dépenser un peu de nos forces pour convaincre certains dirigeants des caisses populaires des avantages du crédit agricole.

Léo-Paul Desrosiers écrivait ces jours derniers que le seul moyen efficace pour garder notre rang parmi les provinces canadiennes, c'est de travailler à "garder l'habitant sur la terre et rendre plus populeuse notre province", et il ajoutait:

"Mais on n'a pas encore assez compris qu'il faut tasser la population sur notre territoire, faciliter la vie économique de notre cultivateur, on n'a jamais voulu élaborer un vaste programme agricole."

"Un grand programme agricole, un grand programme de colonisation, c'est toujours ce qu'ont demandé ceux qui ont étudié la situation de notre race en ce pays. M. le sénateur David en parlait encore quelques mois avant de mourir. Ces paroles sont tombées sur la pierre et n'ont guère porté de fruits. Et c'est pourquoi notre influence baisse comme l'eau dans un bassin qui n'est pas étanche, d'une façon insensible, mais régulière, inéluctable."

L'hiver dernier, M. H. Bois, professeur d'agriculture à Oka, faisait devant les élèves des cours abrégés d'un remarquable exposé de la situation de l'agriculture dans cette province et il suggérait comme un des premiers remèdes au malaise agricole l'organisation du crédit agricole.

Les pays où l'agriculture est prospère ont depuis longtemps une organisation de crédit agricole; on pourrait citer en particulier le Danemark, la Belgique, la Hollande. A Genève, la Commission Agricole de la Conférence Economique Internationale demande à la Ligue des Nations d'examiner la possibilité d'une collaboration internationale dans la question des crédits pour les cultivateurs.

Et nous, nous hésitons encore!

Nos bons journalistes n'ont pas encore abordé cette question, si ce n'est peut-être pour conseiller de l'étudier ou critiquer ceux qui s'y aventurent. Au mois de décembre 1925, l'U. C. C. suggérait un moyen d'organiser le crédit agricole dans cette province. Ce projet fut ni désapprouvé ni approuvé: on paraît si bien habitués à considérer quantité négligeable tout ce qui vient des cultivateurs, comme les cultivateurs eux-mêmes.

Il me semble que le temps est arrivé où tous les amis de l'agriculture devraient se mettre résolument à l'oeuvre pour résoudre cette question. Pour faire ma part, je soumettrai très prochainement le moyen que je crois le plus pratique d'organiser le crédit agricole dans notre province.

Oscar GATINEAU,
Vice-président de l'U. C. C.

LE TEMPS DES FOINS

Des milliers de piastres se perdent, chaque année, en matière alimentaire, par la rentrée dans nos granges de foin coupé trop tard.

Apparemment, on attend toujours trop tard avant de commencer à faucher, sans se rendre compte que c'est quand la graine du mil est encore à l'âge pâleux, c'est-à-dire pas encore mûre, et quand le trèfle est aux trois quarts fleuri, que le foin a sa plus grande valeur alimentaire.

Le mil très mûr, il est vrai, se fane et se sentre beaucoup plus facilement, surtout quand le temps est pluvieux durant la fenaison. Mais c'est au détriment de sa qualité. Il devient dur et perd les principes qui le rendent savoureux.

S'agit-il de l'employer à la ferme, de le faire consommer par les vaches, il est mieux de le couper plus tôt que plus tard, alors qu'il est en fleur. Si on le donne aux chevaux, qui ont moins besoin de matière hydrocarbonée, quand ils ne travaillent pas, ou qu'ils l'obtiennent par leur ration de grain quand ils sont au travail, on peut

le couper alors que la graine est à l'état pâleux.

Quant au trèfle, c'est un fait connu que si on le coupe trop tard, il perd beaucoup de ses feuilles, et comme ce sont justement les parties azotées, la perte devient importante.

Enfin, il y a encore la question du pâturage qui a une importance considérable.

Plus le foin se fait tard plus le pâturage qui suit en souffre.

Le mil trop mûr, aux tiges sèches, dures, ne repousse plus aussi vigoureusement que lorsqu'il est fauché plus jeune, et la plupart du temps les fortes chaleurs de la fin de juillet et du commencement d'août brûlent le pâturage avant qu'il ait eu le temps de reprendre.

Il est vrai que l'on ne peut pas toujours faire les foins au moment idéal; c'est la température, la saison qui régissent les opérations mais quand à prendre un risque sur la valeur de la récolte, il est moins grand quand on fait les foins de bonne heure que quand on les fait tard.

SARCLER, C'EST ARROSER
Nous n'avons heureusement pas

seulement l'eau des pluies qui tombe pendant la saison de végétation pour abreuver nos récoltes; (elles se mourraient de soif la plupart du temps) nous avons aussi la réserve d'eau contenue dans les profondeurs du sol, qui provient des pluies d'automne, de la neige et des pluies de printemps.

C'est cette eau-là qu'il s'agit de mettre à profit sans en perdre une seule goutte. Elle monte d'elle-même par capillarité, jusqu'à la surface du sol, où elle s'évapore rapidement, d'autant plus rapidement que la terre est plus dure, plus tassée, plus sèche. Si les longs tuyaux capillaires, aussi fins que les cheveux, que l'on pourrait appeler les pores de la terre, dans lesquelles l'eau monte du sous-sol pour s'évaporer, sont bouchés à quelques pouces de la surface du sol, par la sarclure (cultivateur) l'eau au lieu de s'évaporer, se répand en humidité dans cette couche meuble, à la disposition des plantes.

C'est là l'arrosage. C'est pour cela que l'on doit sarcler les récoltes, pour conserver l'humidité du sol autant que pour détruire les mauvaises herbes qui, il est vrai, dépensent énormément de cette humidité au détriment des bonnes plantes.

FAUT-IL SARCLER SUPERFICIELLEMENT, OU PROFONDEMENT?

Cela dépend naturellement de la saison, de l'état du sol et de l'avancement de la récolte, mais on peut se laisser guider par les principes suivants:

Tant que les plantes sont jeunes, qu'elles n'ont que quelques pouces de hauteur, leurs racines ne s'étendent pas beaucoup autour de la plante, et on peut cultiver profondément, à 4 ou 5 pouces, et assez près des plantes. Ce sera d'autant plus nécessaire que le terrain aura été moins bien préparé avant l'ensemencement.

Plus tard, par contre, à mesure que les plantes se développent et que leurs racines se répandent vers le milieu des raies, il faut diminuer la profondeur du sarclage pour ne pas atteindre ces racines et les endommager trop.

Quand les plantes atteignent 8 pouces à 1 pied, on ne cultivera plus qu'à 2 ou 3 pouces de profondeur, c'est-à-dire au-dessus des racines des plantes, qui alors se rejoignent au centre de la raie.

COMBIEN DE FOIS FAUT-IL SARCLER?

Deux, trois, quatre, six fois, et même plus, selon les conditions, c'est-à-dire toutes les fois que la terre se dessèche, se tasse, se fendille, comme après une forte pluie. Autant de fois que cela sera nécessaire pour entretenir entre les raies un lit de terre meuble, dans laquelle on enfonce en marchant.

"Sarcler, c'est arroser."

L'EFFILAGE DES TUBERCULES

UNE MALADIE DESTRUCTIVE DES POMMES DE TERRE

La mauvaise conformation du tubercule dans les pommes de terre est attribuée à plusieurs causes, notamment aux conditions du sol, du climat, ainsi qu'aux caractères naturels des variétés. Il y a encore une autre cause, cependant, d'une nature plus sérieuse, dont on vient seulement de reconnaître l'action dans certains districts du Canada, et qui limite beaucoup la production de cette récolte. C'est la maladie que l'on appelle l'effilage des tubercules et qui, de même que la mosaïque et l'enroulement des feuilles, cause un épuisement progressif, qui va en augmentant d'une saison à l'autre, si bien que l'espèce atteinte finit par perdre toute sa productivité. Les expériences conduites au laboratoire de pathologie végétale de Frédéricton, N.B., vont voir que cette maladie à réduit le rendement de certaines espèces, comme les Montagne verte et Irish Cobbler, de 9 et 14% la première saison, et de 29 et 36% la deuxième saison, respectivement.

Les symptômes de la maladie sont leur apparition sur les tiges et sur les tubercules, mais ils sont plus visibles sur ces derniers. Les tiges affectées ont un aspect dressé, rigide, et sont souvent d'un vert plus foncé que les tiges saines. Les feuilles sont plus petites, plus droites, et leurs surfaces peuvent paraître très inégales ou très rugueuses dans les phases avancées de la maladie.

Les tubercules des plantes malades prennent une forme anormale de fuséau; elles sont longues, cylindriques, lisses au contour irrégulier, et pointues au bout du talon ou au bout de la couronne. Les yeux sont plus nombreux, plus gros et moins enfoncés que ceux qui se rencontrent dans les tubercules sains, et l'on connaît des cas où les yeux étaient très apparents, le contour faisant saillie au-dessus de la surface du tubercule. La maladie se propage dans le champ, par l'intermédiaire des pucerons ou de ceux des plantes et sa cause est encore inconnue. Les pertes provoquées par la maladie sont de deux genres: elles abaissent le rendement et diminuent la valeur marchande des produits en les déformant. Les producteurs qui trouvent cette maladie destructive dans leurs récoltes devraient faire tous les efforts pour la supprimer, de crainte qu'elle ne devienne un danger sérieux pour l'industrie des pommes de terre. On recommande les moyens de lutte que voici:

(1) L'emploi pour la plantation de semence saine, sans maladie.

(2) Mettre les parcelles destinées à la production de semence loin des autres champs affectés par la maladie.

(3) Nettoyer parfaitement le champ de semence pendant la saison de végétation.

D.-J. MACLEOD,
Pathologiste en végétal.

Noces de diamant de M. et Mme Ludger Guertin

LE DOYEN DES MEMBRES DU CERCLE DE L'U.C.C. DE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE ROUVILLE ET SA DIGNÉ EPOUSE CELEBRENT LEUR SOIXANTIEME ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

La fête eut lieu mardi, le 12 juillet; on nous affirme que les heureux jubilaires sont les premiers à célébrer pareil anniversaire dans notre paroisse, qui n'est pourtant pas jeune; ce fut donc non seulement une splendide fête de famille, mais aussi un événement paroissial des plus marquants.

Le matin, il y eut une grande messe d'actions de grâces officieusement par le R. P. Albert Cousineau avec ses PP. Laplante et Morin, tous de la communauté Saint-Croix. Le R. P. Elphège Guertin de cette communauté est le frère du jubilaire. Le sermon fut donné par le P. Arthur Guertin, o.m.i., autre frère du jubilaire; et la chorale sous la direction de son fils M. R.-E. Guertin, rendit admirablement bien la messe de Batimam.

Ensuite banquet chez les vieux "nouveaux mariés", dont la demeure était magnifiquement décorée. Une adresse fut lue à M. et Mme Guertin par leur plus jeune fils Elphège. Une de leurs petites-filles, Mme Ernest Benoit, au nom de tous les petits-enfants, leur présenta une bourse. Il y eut aussi un grand nombre de riches cadeaux. Réponses et remerciements au nom des jubilaires, par les Rvds PP. Arthur, o.m.i., et Elphège, c.s.c., leur fils, le Dr Albert Guertin, de Magog, et leur petit-fils, Fernand Guertin, avocat.

M. et Mme Ludger Guertin comptent environ 100 petits-enfants et arrière-petits-enfants. Fête intime le reste de la journée, et le soir, feu d'artifice.

Notons en passant que M. Ludger Guertin fut toujours un cultivateur modèle; il est le plus âgé des membres du cercle local de l'U.C.C. qui compte 127 membres et dont le secrétaire, M. F.-X. Blanchard, est son petit-fils. M. Guertin est aussi un lecteur et ami du Devoir; autant de raisons, en plus de l'anniversaire mémorable célébré, pour lesquelles la direction de La Terre de Chez-Nous offre aux heureux jubilaires ses meilleurs souhaits.

POUR LES CHASSEURS

LA LOI CANADIENNE DES OISEAUX MIGRATEURS

Voici un résumé de la loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs. Cette loi est basée sur un traité avec les Etats-Unis.

SAISON DE CHASSE

Les deux dates incluses dans chaque cas.

Province de Québec: canards, oies, bernaches et râles, du 1er septembre au 15 décembre.

Bécasse, becassine de Wilson ou jacksnipe, du 1er septembre au 15 décembre.

SAISONS DE PROHIBITION

Il y a prohibition pendant toute l'année dans la province de Québec de la chasse des pigeons à queue rayée, canards huppés (brantchus), canards eiders, cygnes, grues, courlis, maubèches semi-palmées, barges, maubèches à longue queue, pluviers à ventre noir et pluviers dorés, grands et petits, chevaliers à pieds jaunes, avocettes d'Amérique, bisettes roses, maubèches à poitrine rousse, huilteurs, phalaropes, maubèches à long pied, oiseaux de réservoir, tourterelles et tous les oiseaux de rivage qui ne sont pas compris dans la liste de ceux que l'on peut tuer pendant les saisons de chasse ci-dessus indiquées.

Il y a prohibition pendant toute l'année dans la province de Québec de la chasse des oiseaux non gibiers suivants: pingouins, petits alpes ou petits pingouins, burors, fulmars, ours, grèbes, guillemots, goélands, hérons, stercoraires (labbes), plongeurs (huards), murrelets, pétrels, puffins (marceux ou perouquets de mer), bec-scies ou becs en ciseaux et stornes; ainsi que des oiseaux insectivores suivants: go-gous, grives de la Caroline ou merles-chats, mésanges, coucoucs, pics, moucherolles, gros-becs, colibris (oiseaux-mouches), roitelets, martins (hirondelles pourprés), alouettes des prés (étourneaux), engoulevents d'Amérique (jauneurs de maringouins), sittelles, orioles, merles (rouges-gorges), pies-grises, hirondelles, martinets, tanguaras, mésanges huppées (titmice), grives, viréos, fauvettes, jasseurs, engoulevents, courlis, pics dorés (pimpe), troglodytes et tous les autres oiseaux percheurs qui se nourrissent entièrement ou principalement d'insectes.

Il est interdit de tuer, chasser, capturer, blesser, prendre ou molester tout gibier à plume migrateur pendant la saison de prohibition et de vendre à l'étalage, offrir en vente, acheter, faire commerce, trafic ou négoce de gibier à plume migrateur, toute l'année excepté les canards en saison de chasse.

Il est interdit de prendre les nids ou les oeufs du gibier à plume migrateur, des oiseaux insectivores

Le réchaud distributeur à Gaz Lion est un article de première nécessité, surtout en été



Il vous assure une ample provision d'eau chaude à un prix minime.

\$2.50

COMPTANT PLUS NEUF MENSUALITES de \$2.50 ou \$22.00 comptant

Ces réchauds seront installés GRATUITEMENT par nos APPAREILLEURS EXPERIMENTES et ils sont munis d'un TUYAU D'ÉCHAPPEMENT.

DIX PIEDS DE TUYAUX D'ALLOUES MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER Cons.

Immeuble Power, 83, rue Craig Ouest

SUCCESSALES
405 rue Ste-Catherine Ouest
1407 rue St-Denis, près Ste-Catherine
2385 Ste-Catherine est
4507 Papineau près Mont-Royal
5145 ave du Parc, près Laurier
4062 St-Denis, près Duluth
418 Wellington, Verdun
6540 St-Hubert, près Beaubien

VENDEURS AUTORISES
L.-N. et J.-E. Noisoux,
5868 Sherbrooke Ouest
Alberts Furniture Store,
53 rue Ste-Catherine Ouest
A. Dubuc, 245 Boul. Monk
M. Miller, 40 Notre-Dame, Lachine
J. Denis, 362, rue Fallon.

CLASSE UNIQUE

DIRECTEMENT DE QUÉBEC

à CHERBOURG SOUTHAMPTON ANVERS

par les

S.S. MONTROYAL

S.S. MONTNAIRN

Réservez de bonne heure. Départs réguliers de Québec. Prix de passage modérés.

Seulement quatre jours en pleine mer par le puissant boulevard océanique de l'Atlantique-nord.

Des trains spéciaux quittent la gare Windsor, à Montréal et vous amènent à la passerelle même de ces paquebots.

Des trains spéciaux quittent la gare Windsor, à Montréal et vous amènent à la passerelle même de ces paquebots.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à tout agent de navigation ou à

D. E. KENNEDY, Agent général du trafic océanique, 141 rue St-Jacques, Montréal. Téléphone: Main 7700.

Ayez toujours des chèques de voyage de la Cie de Messageries du Pacifique Canadien. Ils sont acceptés partout. R585P

PACIFIQUE CANADIEN

LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE TRANSPORT AU MONDE

migrateurs, des oiseaux migrateurs non considérés comme gibier. Il est interdit de tuer, chasser, capturer, prendre ou molester les oiseaux insectivores migrateurs, les oiseaux migrateurs non considérés comme gibier, ainsi que de cueillir, prendre, endommager ou détruire leurs nids et leurs oeufs.

La possession de gibier à plume migrateur sera permise jusqu'au 31 mars subséquent.

QUANTITE DE GIBIER
Quantité de gibier qu'il est permis de tuer en un seul jour: canards, 25; oies, 15; bernaches, 15; râles, 25; becassine de Wilson, 25; becasse, 10.

Il est défendu de se servir de fusils automatiques ou se charger par le recul ou à répétition, pierriers, mitrailleuses ou batteries, ou de tout fusil d'un calibre plus gros que le no 10; d'employer aéroplane, bateau à moteur, à voiles, à vapeur, lumières artificielles. Il est aussi interdit de tirer sur les oiseaux d'une voiture quelconque (tirée par un cheval ou des chevaux) ou d'une automobile.

Penalties
Toute personne qui viole l'une des dispositions de cette loi ou des règlements est passible pour chaque offense, sur conviction sommaire, d'une amende de pas plus de trois cents dollars, et pas moins de dix dollars, ou d'emprisonnement pour un terme n'excédant pas six mois, ou de l'amende et de l'emprisonnement à la fois.

A Longueuil
Au cours de la réunion du conseil municipal de Longueuil, hier, le maire L.-J.-E. Brais s'est dit très heureux de voir que les propriétaires ont voté le règlement d'emprunt au montant de 800,000. Cela, dit-il, évite des ennuis inutiles puisque c'était pour renouveler un emprunt fait il y a dix ans et qu'il aurait autrement fallu recourir à

PETITES AFFICHES

Tarif
TOUTES DEMANDES - Location: Maisons, chambres, magasins, etc.
- A vendre, perdu, trouvé, etc.
- 1 sou le mot, minimum 25 sous.
- Le même annonce, un mois, remise de 10%.
NAISSANCES, DECES, MESSRS, REMERCIEMENTS 60 sous par insertion.
CARNET MONDAIN, etc. - \$1.00 par insertion.

COLLEGE DE BARBIER
Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent. Système moderne. Position assurée, pourcentage payé en argent. S'adresser: M. J. Barier, Collège, 62 St-Laurent, 1-3-7.

TERRAINS A VENDRE
TERRAINS vacants et terrains bâtis à vendre: Chemin Ste-Catherine, 200,000 pds; Boulevard Gouin, 150,000 pds; Rue Lasalle, Beauport; 16,000 pds; A St-Laurent, à Villarsy, etc. Informations: Crépau et Crépau, notaires, 1423 rue Vialation, Tél. Cherrier 7744. J.n.c.

PRETS SUR HYPOTHEQUES
Montreal Loan & Mortgage Co.
Prêts hypothécaires: Montréal approuvés, avec intérêts aux taux courants. Paiements faciles. 159 St-Jacques, chambre 14. Téléphone 1075. Aucune commission chargée à l'emprunteur. 18-27

ARGENT A PRETER
A. JETTE & CIE, 30 Notre-Dame ouest, C. 23, courtiers en immeubles, experts en propriétés. Établi 1858. Prêts hypothécaires et décaissements hypothécaires. Achetons hypothèques, balances de prix de vente. 18-7-28

A LOUER
No 4037 DANDURAND, près de Pie IX, 111 logement de 4 pièces, \$1.00 par mois. S'adresser à Crépau et Crépau, notaires, 1423 Visitation. Tél. Cherrier 7744. J.n.c.

INVENTIONS

Demander le Manuel traitant des Inventions, méthodes de commerce, etc. MARIEN & MARIEN, 246, rue Université, Montréal.

PHARMACIE LAURENCE

Angle des Rues Saint-Denis et Ontario, Montréal. Téléphones: Est 1507 et 1647. Drogues et Produits Chimiques Supérieurs. Tous les remèdes nouveaux. PRESCRIPTIONS médicales remplies avec soin. Livraison rapide par toute la ville.

DEPARTS

DE MONTREAL ET DE QUEBEC
22 juill. Ascania à Ply. Cher. Lond.
23 juill. Letitia à Bell. L'pool, Glasgow
29 juill. Alania, Ply., L'pool, Londres
19 août. Ausonia, à Ply., Cherbourg, Lond.
12 août. Athenia, à Bell., L'pool, Glasg.
13 août. Antonia, à Ply., Cher., Londres
19 août. Andania, à Glasgow, Liverpool
19 août. Ascania, à Ply., Cher., Londres
26 août. Letitia, à Bell., L'pool, Glasg.
26 août. Alania, à Ply., Cher., Londres
2 sept. Ausonia, à Ply., Cher., Londres
19 sept. Athenia, à Bell., L'pool, Glasg.
16 sept. Andania, à Glasgow, Liverpool

DE NEW YORK

20 juill. Berengaria, à Cher., South.
22 juill. Transylvania, à L'derry, Glasgow.
23 juill. Carmania, à Ply., Le Hav., Lond.
23 juill. Samaria, à Cobl. (Q'west), L'pool.
27 juill. Maurania, à Ply., Cher., South.
30 juill. Cameronia, à L'derry, Glasgow.
30 juill. Aurania, à Ply., Le Havre, Lond.
*De Boston, 24 juillet.

Transporte les touristes de troisième classe, ainsi que passagers de cabines et de croisières.
*Ne transporte que des passagers de classe unique et de classe touristique.
Brochures illustrées, listes de départs, etc., sur demande.

The ROBERT REFORM Co. Limited (Service français)
Agents généraux
Montréal: téléphone, 5620 ou de l'agent local.

Cunard Anchor Anchor-Donaldson

la répartition de cette dette entre tous les propriétaires.
Sur 180 personnes qui ont voté à ce référendum, 177 se sont prononcées pour le renouvellement du règlement d'emprunt.

Retraite fermée

Une retraite fermée pour les jeunes filles aura lieu du 12 au 16 du mois d'août au Foyer Sainte Claire d'Assise, 5045, St-Dominique, Montréal. Tél: Bélair 0103 ou Bélair 8792. Les jeunes filles qui désirent y prendre part sont priées de se faire inscrire d'avance.

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

On a "souvent besoin d'un plus "fermé" que soi" --dirait Lafontaine

Avocat
Eugène Simard, b. a., l.l.l.
IMMEUBLE "SAUVEGARDE"
92, Notre-Dame Est Montréal

Dentiste
Dr Guillaume Laberge
CHIRURGIEN-DENTISTE
4828 AVENUE ST-DENIS
Près Mont-Royal MONTREAL 11-7-27

Notaire
Horace Lippé
Placements d'argent - successions - Administration de propriétés, etc.
11, PLACE D'ARMES. MONTREAL

Notaire
Bélanger & Bélanger
Prêts hypothécaires
30 rue St-Jacques MONTREAL

Professeur
LeBlond de Brumath
Bachelier des Universités de France et Laval
Officier d'Académie - Auteur
Préparation à l'étude de la médecine, du droit, de l'art dentaire, de la pharmacie et aux diplômes d'instituteur.

Professeur
René Savoie, I.C.I.E.
Bachelier de 1er et 2e années appliquées
Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire
Cours classique, commerciale, leçons privées
686 SHERBROOKE OUEST.

LETTRE DE FADETTE

Une maman sage m'a dit hier: "Quand parlerez-vous de l'extravagance des jeunes filles de toutes les classes? Dieu merci! les miennes ne me font pas d'ennuis, elles peuvent s'occuper d'autre chose que de leurs toilettes, mais par elles, je sais, qu'en général, les jeunes filles ne portent plus que de la soie! Sous-vêtements de soie, bas de soie de toutes les nuances qu'elles peuvent changer quatre fois par jour, robes de crêpe de soie, chaussures et chapeaux pour chaque toilette différente... et je ne parle pas des gants, des mouchoirs, des bourses, des parfums et des cosmétiques!"

Ah! je les plains les futurs maris de ces petites folles qui voient avec indifférence les soucis et le travail de leurs parents, et qui exigent ce luxe insensé!"

Que n'avait-elle une plume à la main, la maman sage et heureuse, elle eût si bien écrit ma petite chronique, car elle était toute pénétrée de son sujet et bien au courant des habitudes que je viens critiquer ici, au risque de me faire honnir!

Quelles femmes deviendront ces enfants dépensiers, coquettes, oisives et si peu pratiques, quand un pauvre garçon, pris à leur charme extérieur, les épousera?

C'est ce que je me demande avec d'autres femmes qui n'ont pas perdu la tête!

—Est-il possible que, du jour au lendemain, ces extravagantes renonceraient à leurs caprices? Sauront-elles économiser, elles qui se fâchent et font des scènes si la mère discute une de leurs fantaisies?

Et voilà qu'elles commencent à douze et treize ans à vouloir imposer leur choix et à se vêtir comme leurs aînées. Elles sont encore à l'âge de jouer et de gambader et leurs bas de soie résistent à peine une journée aux rudesses qu'ils subissent. La mère fait des remontrances, la fillette boude, dit des insolences... et voilà comme on les élève!

Les jolies petites robes de fil qui habillaient si joliment leurs devancières sont bonnes tout au plus pour le matin, et la fillette change de toilette le midi, et puis encore le soir: petit paon bien réussi, elle se croit un personnage important, et elle fait la roue en se croyant admirée.

Où sont les enfants délicieuses et simples d'antan!

On pense bien que la petite fille qui a un tel souci de sa toilette à quatorze ans sera un beau mannequin à vingt ans!... et je reviens à ma question: quelles épouses et quelles mères sortiront de cette génération de poupées? Cela fait frémir d'y penser!

On prétend que les jeunes gens de nos jours fréquentent les jeunes filles pour s'amuser et flirter, qu'ils redoutent le mariage et le retardent le plus possible. Ils ont raison d'avoir peur, il y a de quoi!

Etre jolie et coquettement mise est suffisant pour avoir dans le monde des admirateurs, mais pour devenir la femme d'un jeune homme qui gagne juste sa vie, et une mère dévouée, il faut beaucoup plus! J'approuve et j'admire les jeunes gens qui, n'ayant que de modestes appointements, fuient les jeunes filles qui vivent et s'habillent comme si elles avaient une fortune à leur disposition. Ils font bien de fuir aussi celles qui sont riches.

Les unes et les autres ne leur apporteraient que des habitudes d'oisiveté et de dépenses, une ignorance stupéfiante sur tout ce qui concerne la tenue d'une maison. Au point de vue où ils se placent, la plus fortunée n'est pas la plus riche.

Ce qu'il leur faut, c'est une femme sensée, industrieuse, habituée à vivre suivant les moyens et la volonté de ses parents, et qui ne se croit pas une victime parce qu'elle est tout simplement raisonnable.

Un matin disant dernièrement devant moi: "Nous avons maintenant des jeunes filles sages: elles veulent justifier toutes leurs fantaisies et toutes leurs extravagances en accusant leur voisine: "Je fais comme les autres!" C'est la suprême excuse." N'avait-il pas un peu raison? Et c'était un jeune homme, mes enfants!

FADETTE

LE THÉ "SALADA"

sa qualité ne varie jamais — exigez-le.

Pour perpétuer votre oeuvre

Dans certains pays européens, surtout en Grande-Bretagne, France et en Allemagne, certaines familles furent un véritable facteur de stabilisation au point de vue industriel.

Parce que la direction de certaines grandes industries est passée de père en fils pendant plusieurs générations, il en est résulté une véritable spécialisation et une renommée que n'ont pu atteindre ensuite que très difficilement les industries similaires des autres pays. Aussi, avant même l'époque de la grande publicité on a vu des noms et des marques de commerce devenir de véritables étalons de comparaison, des produits-typés.

En Europe surtout, où il est généralement plus difficile d'accumuler de grandes fortunes en temps normal, la plupart des très grandes fortunes qui n'ont pas ce qu'on pourrait appeler une origine aristocratique, furent ainsi établies.

C'est là un exemple que tous nos industriels, grands et petits, devraient suivre s'ils veulent perpétuer leur oeuvre tout en assurant en même temps une situation de premier ordre à leurs enfants et ne pas les obliger à un éternel recommencement.

L'enfant est généralement initié d'assez bonne heure aux activités de son père. Il en reçoit une préparation qu'il ne pourra probablement jamais obtenir autrement à moins de consacrer quelques-unes des années les plus précieuses de sa vie, tandis que cette préparation familiale se fait imperceptiblement tous les jours.

Ainsi, lorsque le jeune homme atteint l'âge de s'établir, il peut facilement devenir l'associé de son père et être prêt à continuer son oeuvre si celui-ci vient à disparaître soudainement. Contrairement à ce qui survient trop fréquemment, la famille, à la mort de son chef, ne serait pas alors obligée de céder à vil prix une entreprise florissante parce qu'il n'y a plus personne pour la conduire d'une manière efficace.

Pour cela toutefois, si l'on veut que l'entreprise ait de véritables chances de prospérer, il faut au jeune homme une formation complète qui lui permettra plus tard de conduire en employant les méthodes les plus modernes et en tenant compte de tous les progrès de la science industrielle.

Il lui faudra d'abord une formation commerciale aussi poussée que possible. Cette formation acquise, il devra ensuite la compléter par un cours technique qui lui assurera toutes les connaissances scientifiques en même temps que les principales méthodes d'application industrielle s'il ne croit pas devoir — ou si l'industrie dans laquelle il sera appelé à évoluer ne l'exige pas — se lancer dans tout un cours de génie.

Avec un tel bagage, le succès futur n'est pas douteux et le père sera ainsi assuré d'avoir un continuateur qui sera appelé à perfectionner l'oeuvre que son père aura créée. Les écoles techniques de la province ont l'endroit tout indiqué pour préparer un jeune homme à remplir un tel rôle dans la vie.

(Communiqué)

La souscription pour la villa La Broquerie

La dernière réunion des zélés de la Broquerie a été particulièrement intéressante. Plusieurs comités paroissiaux préparent des initiatives nouvelles pour l'automne. Dans la paroisse de Saint-Laurent la campagne de sollicitation s'est ouverte par une collecte populaire faite à domicile deux dimanches de suite. Chaleureusement recommandée par le curé, le R. P. Hébert, c.s.c., la collecte a rapporté un beau succès. Le comité désire arrondir encore par des souscriptions particulières la somme ainsi recueillie avant de la verser au trésor de la Broquerie.

Mgr l'archevêque coadjuteur a donné une nouvelle marque de sa bienveillance en envoyant sa souscription.

Voici la vingt et unième liste de souscripteurs qui nous est communiquée par le comité.

21ème LISTE DE SOUSCRIPTEURS

Sa Grandeur Mgr Gauthier, \$250; M. Horace Favreau, Boucherville, \$100; M. Ovide Lalonde, Saint-Polycarpe, \$50; Un jeune prêtre ami de l'oeuvre, \$30. Ont donné \$25.00: MM. Louis-Victor Perry, Ernest Deniger, Alfred Jean, Marcel Durand, Joseph-H. Delabarre, Joseph-Richard Limoges, Mme Esther Prud'homme, MM. J.-A. Marlin, L.-Adhémar Faure, Charlemagne Légaré, Léopold Ranger, Antonio Déry. Les retraitants de l'Académie Piché, Lachine (1er versement); La Société Saint-Jean-Baptiste, section du Saint-Enfant-Jésus; Les Artistes Canadiens-Français, succursale du Saint-Enfant-Jésus. On est prié d'adresser les souscriptions au R. P. S. Bellavance, s. J., à l'Immaculée-Conception, rue Rachel, Montréal.

Feu M. Zéphirin Lebrun

Le 14 juillet, à l'église Notre-Dame du Saint-Rosaire de Villera, ont eu lieu les funérailles de M. Zéphirin Lebrun, décédé à l'âge de 65 ans. La levée du corps fut faite par M. le curé Boucher. Le service fut chanté par M. l'abbé J.-B. Lebrun, fils du défunt, vicaire à Ste-Madeleine d'Outremont, assisté de MM. les abbés Cloutier et Meilleur. La chorale, sous la direction de M. J.-H.-A. Mongeau, rendit la messe de Perosi. Les solistes furent MM. A. Reed, A. Rochon, C. Morin, M. l'abbé S. Charon et autres. Au choeur on remarquait: MM. les abbés Foucher, curé de la paroisse; J.-C. Lacasse, curé de Ste-Madeleine d'Outremont, R. Leclerc, p.s.s., et J.-O. Bibaut du séminaire de Montréal; Leclerc et E. Vincent de Saint-Edouard.

Survivent au défunt: sa femme née Léontine Brouillard, cinq fils: Ubald, Amédée, Jean-Baptiste, Armand et Alphonse; trois filles: Léonie (Mme J.-A. Dufault de Saint-Roch-sur-Richelieu), Alexina (Mme C. DeSève), et Marguerite-Marie; un frère, Georges, et une soeur, Edouardina (Soeur Marie-Saint-Gédéon de la Présentation de Marie à Holyoke).

Dans le cortège, précédé d'un jandau de fleurs, on remarquait: les fils du défunt, son gendre, M. J.-A. Dufault, notaire, ses petits-fils, ses neveux, M. l'abbé J.-C. Lacasse, Armand et Alphonse; trois filles: Léonie (Mme J.-A. Dufault de Saint-Roch-sur-Richelieu), Alexina (Mme C. DeSève), et Marguerite-Marie; un frère, Georges, et une soeur, Edouardina (Soeur Marie-Saint-Gédéon de la Présentation de Marie à Holyoke).

Les Anciens à Laprairie

La deuxième réunion des anciens élèves de l'Académie Saint-Joseph de Laprairie, aura lieu le dimanche 21 août, fête de l'Assomption. Tous les anciens élèves qui désirent participer à cette fête sont priés d'envoyer leur adhésion et leur adresse au Frère directeur de l'Académie, Laprairie. Voici le programme de la fête: 7 h. a.m., messe; 11 h. 30 a.m. banquet; 2 h. 30 p.m., bénédiction du Saint-Sacrement; 3 h. p.m., jeux divers; 8 h 15 p.m., élection des officiers de l'Amicale.

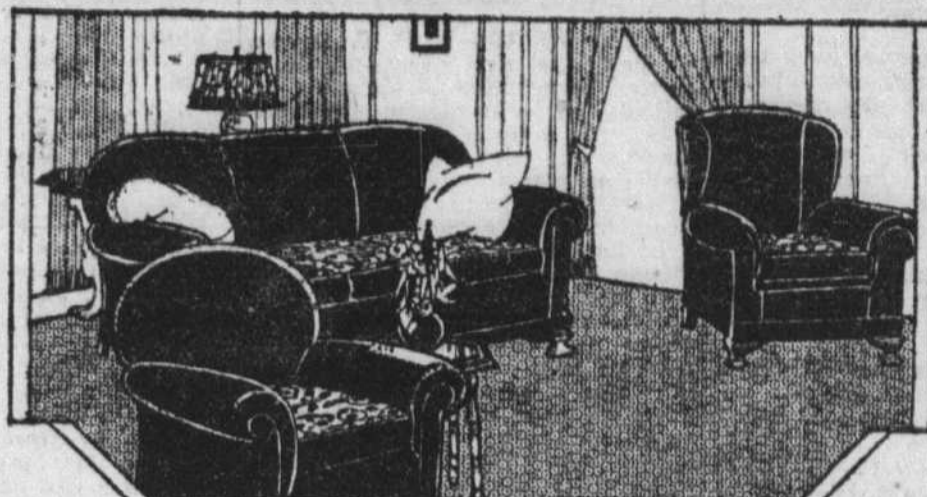
CHEZ EATON

Profitez de ces occasions pour orner

VOTRE VIVOIR

Mobiliers Chesterfield 3 morceaux spécial de la Vente

mercredi 89.50



Ces mobiliers se composent de trois morceaux, un Chesterfield, un fauteuil ordinaire et un fauteuil à ailettes. Ces meubles sont recouverts de tapisserie ou de velours. Votre vivoir semblera plus confortable si vous l'ornez de ces mobiliers.

Petites tables de Chesterfield spéciale de la Vente

mercredi

1.79

Au nombre de 200 seulement, donc venez de bonne heure si vous voulez en procurer. Une de ces petites tables placées près d'un fauteuil donnera plus de vie à toute votre pièce.

CINQUIÈME ETAGE

Magasin ouvert de 9 a.m. à 5.30 p.m. et

FERME toute la JOURNÉE le SAME-DI PENDANT JUILLET et AOUT

T. EATON CO. DE MONTREAL

IL Y A QUINZE ANS

Le Devoir, du 19 juillet 1912

Dans la quatrième partie de son article intitulé "Le spectre de l'annexion", M. Bourassa écrit: "Il [le Canadien français] a toujours défendu le drapeau; il l'a toujours respecté, la constitution. Peut-être en dire autant, ceux-là qui font du drapeau, signe de ralliement, un objet d'inimitiés nationales, contre le droit, l'étendard de la domination brutale de la majorité sur la minorité? Peut-être se rendre le même témoignage, ceux qui ne cessent de torturer et de rétrécir la lettre des lois afin d'en mieux violer l'esprit?"

Il est question de ce temps-ci, à l'hôtel de ville, de l'homologation des lots nécessaires au percement du boulevard Saint-Jacques. Les dessinateurs de la ville ont, aujourd'hui même, présenté leurs plans aux commissaires.

On croit que l'assassinat du gambler juif Rosenthal mettra à jour tout un système d'extorsion pratiqué par la police new-yorkaise.

Se disant porteur d'un message de paix, le premier ministre anglais Asquith a été reçu avec enthousiasme à Dublin. Des suffragettes cependant ont tenté d'incendier le théâtre où l'homme d'Etat parlait.

A une grande convention orange à Glasgow, parmi les orateurs qui ont dénoncé le plus violemment le Home Rule se trouvaient plusieurs Américains.

De nouveau des dépêches de Ro-

Collège GRASSET dirigé par les Prêtres de St-Sulpice

Cette première année on n'enseignera que les "Éléments latins" — Un cours nouveau s'ajoutera ensuite chaque année. RENTREE LE JEUDI 8 SEPTEMBRE 1927

Pour inscription, s'adresser à M. le Supérieur, 5294, rue St-Denis, de préférence, les mardi, mercredi et jeudi, de 3 h. à 5 h., et de 7 h. à 9 h. P.M. Téléphone: BELair 6432.

me mandent que le gouvernement italien désire faire la paix avec la Turquie. Des pourparlers auraient même déjà été entamés à Constantinople. Une escadre italienne, toutefois, se prépare à attaquer les Dardanelles.

Retraite fermée pour jeunes gens

Une retraite fermée pour jeunes gens s'ouvrira jeudi soir à la Villa la Broquerie (Boucherville). Pour s'inscrire, s'adresser au R. P. Bellavance, à l'Immaculée-Conception, rue Rachel (téléphone Amherst 1780 ou 1865).

Condoléances

Le "Club Canadien" réuni samedi a adopté une résolution de condoléances à M. Bernard Bissonnette à l'occasion de la mort de sa mère, Mme P.-J.-L. Bissonnette.

Grève terminée à Vienne

Vienne, 19 (S.P.A.) — La grève des services de transport et de communications télégraphiques et téléphoniques a été terminée.

Les chemins de fer, les télégraphes et le téléphone ont repris leur service.

Agrémentez vos voyages par la variété

On dit qu'un changement vaut un festin; aussi, lors de votre prochain voyage dans l'Ouest pourquoi ne pas rompre la monotonie en vous rendant par bateau de Sarnia à Port-Arthur? Les deux jours que vous passerez sur les eaux rafraîchissantes des lacs Huron et Supérieur vous offriront des spectacles nouveaux et intéressants entre autres les merveilleuses écluses du Sault Sainte-Marie.

Les navires géants qui sillonnent ces belles mers intérieures sont d'un luxe incomparable. On y trouve des ponts spacieux, de belles salles de repas, une musique choisie, de concert et de danse.

Prenez votre billet par la route des Grands Lacs. Le prix de transport est le même que par chemin de fer sur tout le parcours.

Renseignements complets auprès de tout agent du Canadien National ou au Bureau des billets en ville, 230, rue Saint-Jacques, Main 4731. (r.)

A Longueuil

L'Association Libérale de Longueuil tiendra une grande assemblée, demain soir, à 8 h., au lieu ordinaire de ses réunions. M. Alexandre Thurber, député de Chambly-Verchères à la Législature provinciale y assistera. M. Aimé David présidera.



Reconnue sûre par des millions et prescrite par les médecins contre

Rhumes Douleurs Maux de tête Névralgie Néphrite Maux de dents Lumbago Rhumatisme

N'AFECTE PAS LE COEUR

Sûr — N'acceptez que le paquet "Bayer" qui contient le mode d'emploi approuvé. Boîtes facilement maniables de 12 tablettes. Aussi boîtes de 24 et de 100 chez les pharmaciens.

Aspirin est la marque de fabrique (enregistrée au Canada) de la manufacture de mono-acétilsalicylate de sodium (acide salicylique d'acétyl "A.S.A."). Quoiqu'il soit bien reconnu que le mot Aspirin signifie produit de Bayer, afin de protéger le public contre les contrefaçons, nous étampions sur les tablettes de la compagnie Bayer la marque générale de fabrique, le nom de Bayer en croix.

Feuilleton du "Devoir"

La Belle et la Bête

Par Mario DONAL

41 (Suite) — Et vous de l'y pousserez point, sans doute, proféra Philippe en l'observant avec une curiosité quelque peu agressive.

— Je souffrirais beaucoup du partage de sa tendresse...

"Bonne âme, pensa O'Brian, elle ne redouterait, je gage, que de voir diminuer les libéralités fraternelles. Décidément, avec ces airs doux et hypocrites, elle m'est plus antipathique que jamais, la belle Anna.

La pendule sonna. Philippe leva les yeux sur le cadran. — Neuf-heures, dit-il, Mlle de Kerhir sera ici dans quelques minutes. J'ai le regret de prendre congé de vous, mesdames.

— Décidément, insista la jeune femme, vous ne me permettez pas de

rester, Philippe? Je me tiendrais coite et ne ferais pas plus de bruit qu'une souris. Mais j'assisterais à la conférence, et mon pauvre esprit en recueillerait un profit énorme.

Subitement une idée germa dans le cerveau d'O'Brien toujours prêt à la combativité sous toutes les formes. Il démêlait fort bien le mobile pourtant complexe de l'insistance d'Anna, le désir de voir de près Mlle de Kerhir, d'établir avec elle une jalouse comparaison et de l'écraser de sa fastueuse élégance, la volonté de se targuer de son intimité avec lui. Ce n'était pour aucun autre raison que Mme Arriman s'était parée de cette robe chatoyante et de ces bijoux étincelants.

Eh bien! il allait les mettre en présence, prendre plaisir à faire briller l'esprit de Ghislaine, à donner au charme de la jeune fille tout son relief, à bien établir sa supériorité "sur cette jolie petite perruche d'Anna". Et il riait silencieusement.

LE "DEVOIR"

Commencera tout prochainement la publication d'un nouveau feuilleton

flotta une seconde sur les lèvres de Philippe et s'éteignit. Il répondit d'un ton sérieux:

— Mlle de Kerhir est intelligente et fera contre fortune bon coeur. Elle sera vite à l'aise devant Mme Arriman car toute femme à l'intuition de sa valeur, et Anna ne vaut pas en toute sa coquette personne ce que vaut le petit doigt de Mlle Ghislaine. J'ai quelque plaisir à réunir ces deux types extrêmes de l'intelligence féminine; l'une qui est un vase d'élection, et l'autre qui n'a rien dans la cervelle ni dans le coeur.

Mme Pawell était stupéfaite de la condescendance de son frère pour la fantaisie de cette "tête de linotte". Est-ce qu'il prendrait au sérieux ses chahuteries?

Elle dit, quand le froufrou de la robe d'Anna ne s'entendit plus dans le corridor:

— Ne craignez-vous pas, Phil, que Mlle de Kerhir ne soit gênée par la présence de cette exubérante Arriman? Elle évite soigneusement toute rencontre avec ces dames et il lui déplaira d'être livrée à l'examen de la plus curieuse de toutes.

Mme Pawell sourit:

— Vous êtes sévère pour Anna,

présent, doublement enviable de par

le colossal héritage d'O'Brien et ma santé précaire qui lui ferait entrevoir la liberté et la fortune dans un horizon proche. Vous en verrez bien d'autres, ma chère Jessie. L'aimable folle fera feu de toutes ses séductions et redoublera d'entrain jusqu'au succès final. Je vais franchement m'amuser; j'aurai un plaisir infini à démasquer la parfaite comédienne lorsqu'elle se croira heureusement arrivée au point psychologique... J'entends Mlle de Kerhir.

En effet, Joé ouvrit la porte et Ghislaine entra.

— Mademoiselle, dit Philippe après que des bonjours affables furent échangés, Mme Arriman a si fort prié pour obtenir la faveur d'assister à une de nos séances de travail que j'ai autorisé, pour aujourd'hui, cette fantaisie.

La jeune fille répondit sans trouble apparent.

— C'est bien, Monsieur.

Au fond, elle était mécontente, inquiète d'une pensée qui, dès le premier jour, s'était insinuée en elle, et avait grandi et par moment, la faisait souffrir. Le mariage coquet d'Anna ne lui échappait point et, rapproché des confidences de Mme Pawell, il prenait une signification

menaçante pour la tranquillité d'O'Brien. Que Philippe, qui faisait respecter si sévèrement ses heures de travail, y admit en tiers Mme Arriman, c'était, pour elle qui le connaissait bien, inimaginable.

— Je vous laisse, dit Mme Pawell; à tantôt. Bon courage.

— Vous me désapprouvez, mademoiselle? demanda O'Brien lorsqu'il fut seul avec Ghislaine, assis face à face, de chaque côté de la grande table.

— Je n'ai ni à approuver ni à désapprouver aucun de vos actes, Monsieur, répondit-elle tranquillement. N'êtes-vous pas le maître d'agir comme il vous plaît?

— C'est que j'avais promis de vous éviter le contact de nos hôtes et vous seriez en droit de réclamer.

— Du tout, votre promesse est intacte, j'ai décliné l'honneur d'être présente à votre brillante compagnie, mêlée à la vie mondaine, vous avez bien voulu souscrire à mon désir, j'en suis contente. Aujourd'hui, je me verrai sans plaisir en face de Mme Arriman puisque je lui apparaîtrai dans l'exercice de mes fonctions. Mme Arriman doit avoir une trop haute opinion de la gentry pour abaisser sur moi un regard attentif.

(A suivre)

Le Journal est imprimé aux No 1251-1252, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE, 14, rue Notre-Dame Est, GÉORGES BELLÉ, administrateur et propriétaire.

COMMERCHE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages à Montréal d'œufs, de beurre et de fromage pour hier et les lundis correspondants:

Table with 2 columns: Date (1927, 1926) and Quantity (œufs, beurre, fromage).

Le marché est ferme, mais tranquille. La demande des importateurs anglais est un peu meilleure. Voici les prix cotes par la farine et les engrais alimentaires.

Le marché du beurre n'est pas très actif. Il n'y a pas de changement de prix. Le marché du fromage est sans changement. Le commerce d'exportation n'est pas très actif.

Le marché est sans changement et peu actif. (Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie).

Le marché est sans changement et peu actif. (Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie).

Le marché est sans changement et peu actif. (Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie).

Le marché est sans changement et peu actif. (Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie).

Le marché est sans changement et peu actif. (Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie).

Le marché est sans changement et peu actif. (Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie).

Le marché est sans changement et peu actif. (Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie).

Le marché est sans changement et peu actif. (Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie).

Le marché est sans changement et peu actif. (Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie).

Le marché est sans changement et peu actif. (Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie).

Le marché est sans changement et peu actif. (Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie).

Le marché est sans changement et peu actif. (Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie).

Le marché est sans changement et peu actif. (Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie).

Le marché est sans changement et peu actif. (Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie).

Le marché est sans changement et peu actif. (Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie).

Le marché est sans changement et peu actif. (Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie).

Le marché est sans changement et peu actif. (Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie).

Le marché est sans changement et peu actif. (Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie).

Le marché est sans changement et peu actif. (Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie).

Le marché est sans changement et peu actif. (Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie).

Le marché est sans changement et peu actif. (Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie).

Le marché est sans changement et peu actif. (Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie).

Le marché est sans changement et peu actif. (Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie).

Le marché est sans changement et peu actif. (Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie).

Le marché est sans changement et peu actif. (Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie).

Le marché est sans changement et peu actif. (Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie).

Le marché est sans changement et peu actif. (Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie).

Le marché est sans changement et peu actif. (Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie).

Le marché est sans changement et peu actif. (Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie).

Le marché est sans changement et peu actif. (Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie).

Le niveau de la cote

Voici la cote moyenne, en Bourse de New-York, de vingt titres représentatifs des groupes industriel et ferroviaire:

Table with 2 columns: Title (Indust. Ferrov.) and Price.

L'usine de la East Kootenay Power

Cranbrook, 19—M. P. T. Davies, du personnel des ingénieurs de la Power Corporation of Canada, Limited, est retourné à Montréal, après une tournée d'inspection des progrès de développement de la East Kootenay Power Company, qui dessert un territoire s'étendant de Cranbrook à Blairmore, Alta.

La East Kootenay est à construire l'usine d'électricité Sentinel sur le lac Crow's Nest, dans l'Alberta et les travaux sont déjà sur le point d'être complétés. Et son compte pourra mettre l'usine en marche d'ici quelque temps. Ce poste est construit pour augmenter la puissance de l'installation hydro-électrique de la compagnie, et en même temps pour assurer un service continu même alors que l'usine hydraulique pourrait être affectée par le bas niveau de l'eau. Comme ce nouveau poste se trouve situé dans un district de mines de charbon, l'approvisionnement de combustible n'en sera que plus facile et plus assuré.

M. Davies a constaté que la première unité de 5,000 k.w.h. était sur le point de commencer à fonctionner et que la bâtisse de l'installation est maintenant prête à recevoir la deuxième unité dans n'importe quel temps. Cette deuxième unité devra être installée d'ici peu de temps parce que la demande d'énergie électrique augmente constamment dans le territoire que la compagnie dessert. On rapporte qu'une fois terminée, cette installation rapportera à la compagnie près \$250,000 d'affaires nouvelles.

Le marché du blé et de la farine en Chine

La récolte de blé en Chine promet d'être plus abondante qu'on s'y attendait, écrit le commissaire du commerce, L. M. Cosgrave, de Shanghai, dans le prochain numéro du Bulletin des Renseignements Commerciaux. On est d'avis que les stocks reportés de la dernière saison représentent près de 33,250,000 tonnes. Bien que d'assez grosses quantités de blé canadien aient été reçues et commandées, au cours des trois derniers mois, les prix actuels semblent intéresser très peu les meuniers chinois puisque 75 p. cent des minoteries locales utilisent le produit domestique.

Montreal Curb Market

Voici la cote de l'offre et de la demande à la ferme de l'après-midi, fournie par la maison Johnston & Ward.

Table with 2 columns: Title (Services Publics, Industriels) and Price.

BOURSE DE NEW-YORK

Cotes communiquées par Crefillon et Cie, Membres de la Bourse de Montréal, 101, rue Notre-Dame-Ouest.

Table with 2 columns: Title (Allied Chemical, American Bosh Magneta) and Price.

LA MATINEE A LA BOURSE

LE COMPARTIMENT DES PATES ET PAPIERS EST TRES FORT - TENDANCE GENERALE A LA HAUSSE

Le compartiment des pâtes et papiers fait très bonne figure, à la séance de ce matin, en Bourse locale. La vigueur des stocks de ce groupe a eu son influence sur le reste de la liste. Le marché a été passablement actif.

L'action Abitibi s'est haussée de 3 points à 98. L'action ordinaire de Spanish a aussi fait un gain de 3 points à 102. Le L'Industrie a avancé jusqu'à 92-1/4, décroissant en fermant à 92-1/8, soit un gain d'un point et une fraction sur la dernière vente. Le Brompton était ferme dans le voisinage de 36.

C'est le Consolidated Smelting qui a enregistré le plus fort gain de la séance. Très peu actif, ce stock a débute avec un gain de 5 points à 230, puis il s'est amélioré de deux autres points avant la fermeture. Le Dominion Bridge s'est haussé de 2 points 1-2 à 182. Le Lake Ontario Brewing a avancé de 1 point 3-4 à 26-3/4. Le Steel of Canada s'est amélioré d'un point et quelques fractions à 134. Le National Breweries a avancé d'un demi-point à 70. Le Massey Harris a gagné lui aussi un point et quelques fractions à 38-1/4. Asbestos privilégié a avancé de près d'un point à 87-7/8.

Parmi les services publics, le Brompton a avancé de 1 point 1-4 à 168-1/4. Le Shogun a gagné 3-4 de point à 178-1/2. Le Montreal Tramway était plus faible de quelques fractions de point à 82-3/4. Voici un relevé des ventes de la matinée fourni par la maison L.-G. Beaubien et Cie:

Table with 2 columns: Title (Abitibi Power and Paper, Canadian Industrial Alcohol) and Price.

PRIVILEGES

Table with 2 columns: Title (Asbestos Corporation, Dominion Bridge) and Price.

BANQUES

Table with 2 columns: Title (Banque Royale) and Price.

OBLIGATIONS

Table with 2 columns: Title (Emprunt de la Victoire) and Price.

MONTEAL CURB MARKET

Table with 2 columns: Title (Amulet Gold Mines, Canadian Industrial Alcohol) and Price.

PRIVILEGES

Table with 2 columns: Title (Abitibi Power and Paper, Canadian Industrial Alcohol) and Price.

BANQUES

Table with 2 columns: Title (Banque Royale) and Price.

OBLIGATIONS

Table with 2 columns: Title (Emprunt de la Victoire) and Price.

MONTEAL CURB MARKET

Table with 2 columns: Title (Amulet Gold Mines, Canadian Industrial Alcohol) and Price.

PRIVILEGES

Table with 2 columns: Title (Abitibi Power and Paper, Canadian Industrial Alcohol) and Price.

Table with 2 columns: Title (Banque Royale) and Price.

L'ÉTALAGE DES ALIMENTS

L'étalage des aliments en dehors des établissements de produits alimentaires: épiceries, magasins de fruits, étaux de bouchers, etc., est dangereux pour la santé publique.

Cette coutume tend à disparaître, cependant il y a encore un certain nombre de marchands qui continuent à exposer sur la devanture de leurs magasins, principalement des fruits et des légumes, mais aussi d'autres sortes d'aliments.

Il est évident que même à l'intérieur de l'établissement les aliments devraient être protégés contre les souillures de toutes sortes: les mouches, les poussières, les projections de gouttelettes par la toux, par l'éternuement, et les manipulations par le public. A plus forte raison quand ils sont placés à l'extérieur ils sont inévitablement exposés à être couverts très rapidement d'une couche d'ordures qui les rend dangereux pour le consommateur.

Le nouveau règlement intitulé "Règlement concernant les établissements de produits alimentaires et les restaurants" récemment adopté par le Conseil municipal, contient une clause qui prohibe cette pratique.

COURS DU CHANGE

Table with 2 columns: Title (Cours moyens le 19 juillet 1927) and Price.

A Wall Street

New-York, 19 — Les cours étaient très fermes, à l'ouverture de la séance. Il y avait une bonne demande pour les titres du groupe ferroviaire, en prévision d'un plus gros trafic ferroviaire, cet automne. American Bosch Magneto a atteint un nouveau sommet pour 1927.

Bien que plusieurs maisons de courtage ait conseillé à leurs clients de réaliser leurs profits pendant que le marché est à la hausse, sur la position technique du marché avait été affaibli par la hausse récente, les spéculateurs à la hausse continuent leurs opérations avec confiance.

Les rapports sur la typhoïde

L'échevin J.-Alonzo Savard, du quartier St-Jenis, qui s'élevait au conseil récemment contre le fait que certains journaux continuent à publier les statistiques de la typhoïde à Montréal, communique aux journaux une lettre qu'il vient de leur adresser ce matin de l'officier de l'accès à St-Georges est, M. L. E. Clark.

Ce correspondant dit, pour confirmer l'opinion de M. Savard, qu'en effet un grand nombre de touristes demandent quelle route ils peuvent suivre pour voyager entre Québec et les États-Unis ou l'Ontario sans passer par Montréal. Tous ces gens lui ont dit qu'ils avaient lu les rapports sur la typhoïde à Montréal et que c'est par crainte de cette maladie qu'ils n'osaient venir à Montréal.

M. Savard, surtout depuis que l'épidémie est pratiquement terminée, est opposé aux statistiques publiées à ce sujet dans les journaux, parce que cela fait un tort considérable à la ville.

Pour excès de vitesse

Le coroner Morrison a condamné ce matin plusieurs automobilistes qui ont comparu devant lui pour excès de vitesse. L'homme de Rolland-Alphonse Decary, domicilié au No 1569, avenue de Hôtel-Boucher d'avoir conduit son automobile à soixante milles à l'heure, rue Saint-Laurent, à deux heures la nuit dernière, s'est vu infliger le maximum de l'amende, soit quarante dollars et les frais.

"Ce que je pense sur..."

reçu d'articles traitant des problèmes nationaux les plus actuels, par Arthur Saint-Pierre, de la Société Royale du Canada. Lauréat des Prix d'action intellectuelle de l'A.C.P.C. et du Concours David. Un beau volume de 200 pages, sorti des presses du Devoir, c'est-à-dire bien imprimé et bien présenté. Extraits de la préface, par l'honorable N.-A. Belcourt: Le souci constant, que M. Saint-Pierre partage avec ses compatriotes d'origine française, d'assurer la survivance et l'épanouissement de la culture et de la civilisation françaises au Canada, a été et reste le motif principal des articles publiés par lui depuis vingt ans sur le rôle et l'avenir de notre groupe ethnique dans la Fédération canadienne. Il a plusieurs fois insisté sur le sens et la portée des accords rétrogrades effectués par les deux groupes fondateurs du Dominion, et, comme il en avait le droit, montre quand et comment ces accords librement consentis, n'ont pas été observés par la majorité. M. Saint-Pierre a acquis le droit d'espérer que tous ceux qui portent un vif intérêt à l'avenir de la patrie canadienne, qu'ils soient de langue anglaise ou de langue française, voudront donner à son exposé toute la considération qu'il mérite. Quoi qu'il en soit, M. Saint-Pierre est des concitoyens pour avoir consacré le meilleur de ses loisirs au service de la patrie canadienne. 65 rue de la Paix, 336, rue Notre-Dame est.

LE DANGER DES CHALEURS pour les inexpérimentés

Au cours d'une conversation qu'il avait eue avec les journaux, l'échevin Trépanier dit trouver curieux qu'on lise des châlous et qu'on y laisse monter des enfants lorsque ceux-ci n'ont même pas un endroit pour s'ébrouer dans l'eau.

On défend aux enfants de se baigner de crainte qu'il ne survienne des accidents et on laisse louer des châlous sans savoir si les personnes qui les montent savent les conduire. Il est pourtant plus important pour les enfants de pouvoir se baigner que d'aller en chaloupe, et cela d'autant plus qu'il y a probablement une forte proportion de ces enfants dont les parents habitent des maisons anciennes où il n'y a pas de baignoire. Ce serait l'occasion toute désignée pour eux que de se baigner à l'île Sainte-Hélène, dit M. Trépanier, c'est une plage qu'on pourrait facilement préparer dans un endroit à l'abri du courant pour que le sable ne soit pas emporté, ou au moins une piscine pour les enfants.

LE MOUVEMENT DES NAVIRES

L'Alania, Cunard, de Southampton, arrivera à Québec dimanche. L'Arbera, White-Star, de Liverpool, arrivera à Montréal vendredi. Le Letitia, Anchor-Donaldson, de Glasgow, arrivera à Montréal dimanche. Le Montclair, Pacifique Canadien, de Liverpool, arrivera à Montréal samedi. Le Montclair, Pacifique Canadien, d'Anvers, arrivera à Québec jeudi. L'Antonia, Cunard, de Montréal, arrivera à Plymouth dimanche. L'Athena, Anchor-Donaldson, de Montréal arrivera à Liverpool dimanche. Le Megantic, White-Star, de Montréal, arrivera à Liverpool dimanche. Le Montclair, Pacifique Canadien, de Montréal, arrivera à Liverpool dimanche. Le Samaria, Cunard, de Londres arrive à New-York aujourd'hui. Le Cleveland, Hanbourg-Américain, arrive à New-York aujourd'hui de Hambourg. L'Homeric, de la White-Star, venant de Southampton, arrivera à New-York demain. Le Mauritanie, Cunard, de Southampton, arrivera à New-York vendredi. Le Samland, Red Star, d'Anvers, arrivera à New-York vendredi.

LE SPORT

LE TENNIS

(Suite de la page 7) 5h. 45—P. Deschênes vs gagnant Basham-Ashworth, J. M. McDougall vs H. Hayes. 6h. — Glogheshy et Dansereau vs Reany et Reany. 6h. 30 — Verity et Adams vs Sandilands et Fickett; Wickham et Wayland vs McNamee et Marien; Payette et Thérien vs J. H. Brown et Foster; C. A. Brown et Burrows vs Blanchard et Olivier; Gélinas et Laplante vs Jones et Conrad; Lavanchy et Park vs F. E. Butler et Ward; Raper et Raper vs F. J. Butler et Merritt. 7h. — Clegg et McDougall vs Ashworth et B. Gagnon; Bédard et Cloutier vs Schuler et Shea; Sullivan et Morin vs Gagnon et Hooper; Vickers et Maguire vs Gain et Gain; gagnants McMartin et Stoddard-Wilson et P. Boucher vs gagnants Thompson et Pearce-Landry et Boucher.

LE TIR A LAPRAIRIE

Le club de Tir Laprairie a eu sa séance régulière de tir dimanche, le 17. Le temps incertain a été cause de l'absence de plusieurs tireurs et un fort vent du sud à quel-que peu contribué au petit nombre de points enregistrés. En voici le résultat: (Lèves simples, 75 oiseaux) 25 23 25 75

C. L. Perras 16 19 19 54
Albert Cartier 12 14 13 39
A. Range 13 9 15 37
J. A. G. Boudron 13 10 12 35
A. Poliquin 13 10 12 35
H. Boissy 11 14 10 35
C. Moisan 9 12 13 34
D. Gariépy 7 15 10 32
E. Wagnard 18 14 32x50
Hector Lamarre 17 17x25

La prochaine séance de tir du club aura lieu dimanche prochain, vers 2 h 30 p.m., et tous les amateurs de tir au pigeon artificiel y seront les bienvenus.

Les Nègres joueront à Ahuntsic mercredi

Les deux vainqueurs de dimanche dans la partie de la Ligue de la Cité se rencontreront au terrain du Shamrock mercredi soir à 6 h. 15. Ce sont deux clubs ont chacun une victoire l'un sur l'autre. Les nègres se promettent de prendre de l'avance contre la fameuse équipe du géant Laperle. Il y a possibilité que Chappie Johnson envoie son lan-cher gaucher, Killer, dans la boîte. De son côté, Devé Major a promis ses supporters qu'il remporterait la victoire contre les étoiles de Johnson. Il y aura certainement de l'enthousiasme dans le camp des porteurs des deux clubs. Comme cette partie sera jouée à un prix populaire, il devrait y avoir foule au terrain du Shamrock mercredi. Il est plus probable que les nègres de Chappie Johnson rencontreront vendredi une équipe formée des meilleurs joueurs des clubs amateurs de Montréal, et samedi, les noirs joueront contre un club étranger au même endroit.

Le Terrebonne bat Ste-Cécile Delormier

Le Terrebonne a remporté une brillante victoire sur Sainte-Cécile-Delormier de Montréal par le résultat de 3 à 2. Legris a lancé une

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

AVOCATS
Aldred Blain, L.L.B.
Jean-Pierre, L.L.B.
BLAIN & FAUTEUX
AVOCATS
Imm. Duluth, Chambré, 21, Main 3275
50, rue Notre-Dame-Ouest, Montréal

Vanier & Vanier
AVOCATS
Anatole Vanier, 48, Havre 2641
Guy Vanier, 97 Saint-Jacques

Cartier, Barcelo et Rivard
AVOCATS
Chambre 703a, Immeuble "Power"
83, rue Craig esset — Montréal

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND
AVOCATS
Tel. Main 5184
P. St-Germain, L.L.B., L. Guérin, L.L.B., P. Raymond, L.L.B.

MAURICE DUPRE, L.L.B. C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Étude
Dupré, Gagnon et Parent
Immeuble Morin
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

ANTONIO ALLARD
AVOCAT ET PROCUREUR
80, Notre-Dame ouest, Montréal
Bureau du soir:
6128 St-Denis — Calumet 8214J

ASSURANCE

Normandin & DesRosiers
Courtiers en Assurances
232, RUE SAINT-JACQUES
Tél. Main 3983-4559 Montréal

COMPTABLES
LARUE & TRUDEL
COMPTABLES AGRES
"CHARTERED ACCOUNTANTS"
J. Art. Le Roy, C. Eugène Trudel, C.A.
J. Wilfrid Bouché, C.A. Maurice Chartré, C.A.
Maurice Simon, C.A. Emile Beauvais, C.A.
Boris Robillard, C.A.
LARUE, TRUDEL & FICHER
Syndics et Liquidateurs
MONTREAL

P.-A. GAGNON
COMPTABLE AGREE
(Chartered Accountant)
Chambre 315
Edifice "Montreal Trust"
11 Place d'Armes. Tél. Main 4912

RELIEURS ET REGLEURS
RELIEURS & REGLEURS
VILLEMAIRE & FRERES
REGLAGE ET COUVERT A FEUILLES
MOBILES DE TOUT GENRE
Edifice Chambre de Commerce
Harbour 3078-79 17 St-Jacques

GRAVEURS
COTE
Tél. Main 2737 — 248, St-Jacques
MONTREAL
Bijouteries - Trophées - Médailles
Dessins et estimés sur demande
Travail garanti — Service extra rapide



LA SEULE COMPAGNIE CANADIENNE FRANCAISE D'ASSURANCE SUR LA VIE

des joueurs français en France, que Lacoste projette de lancer dans l'industrie automobile. Son père est directeur d'une des grandes fabriques de France. On dit que Lacoste, qui à l'âge de 22 ans a décroché le championnat mondial de tennis, estime qu'il a atteint le but marqué par son père. On se souvient que son père s'objectait à ce que son fils René consacrait toutes ses énergies au tennis. De guerre lasse, le père céda aux désirs de son fils, à condition qu'il devint champion du monde.

AVIS LEGAUX

Province de Québec, District de Montréal, No C-20341
COUR SUPERIEURE
BASIL TAYLOR, des cité et district de Montréal, maître-charrier, Demandeur
VS
HERBERT B. RAM, des cité et district de Montréal et y faisant affaires seul sous le raison sociale de "The Leocators Business Brokers Inc." & Thomas S. RAM du même lieu, Défendeurs.
Il est ordonné aux défendeurs de se comparaître dans le mois.
T. DEPATÉ, Député-protonaire, Montréal, 15 juillet 1927.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE
District de Montréal, No C-2171
J.-E. Charlebois, demandeur, vs J.-A. Poirier, défendeur.
Le 29ème jour de juillet 1927 à 11 heures de l'avant-midi (nouvelle heure) au lieu d'entente au No 39, rue St-Henri, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en 2 trucks Ford, truck Reo, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
ED. DESROCHES, H.C.S. Montréal, 19 juillet 1927.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT
District de Montréal, No 1736
C. W. Lindsay Ltd, de Montréal, demandeur vs C. F. Elfaugren, de Montréal, défendeur.
Le 28ème jour de juillet 1927 à 11 heures de l'avant-midi (nouvelle heure) dudit défendeur, au No 818 rue Ste-Catherine ouest en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
ED. DESROCHES, H.C.S. Montréal, 19 juillet 1927.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE
District de Montréal, No 1736
C. W. Lindsay Ltd, de Montréal, demandeur vs C. F. Elfaugren, de Montréal, défendeur.
Le 28ème jour de juillet 1927 à 11 heures de l'avant-midi (nouvelle heure) dudit défendeur, au No 818 rue Ste-Catherine ouest en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
ED. DESROCHES, H.C.S. Montréal, 19 juillet 1927.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT
District de Montréal, No 1736
C. W. Lindsay Ltd, de Montréal, demandeur vs C. F. Elfaugren, de Montréal, défendeur.
Le 28ème jour de juillet 1927 à 11 heures de l'avant-midi (nouvelle heure) dudit défendeur, au No 818 rue Ste-Catherine ouest en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
ED. DESROCHES, H.C.S. Montréal, 19 juillet 1927.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE
District de Montréal, No 1736
C. W. Lindsay Ltd, de Montréal, demandeur vs C. F. Elfaugren, de Montréal, défendeur.
Le 28ème jour de juillet 1927 à 11 heures de l'avant-midi (nouvelle heure) dudit défendeur, au No 818 rue Ste-Catherine ouest en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
ED. DESROCHES, H.C.S. Montréal, 19 juillet 1927.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE
District de Montréal, No 1736
C. W. Lindsay Ltd, de Montréal, demandeur vs C. F. Elfaugren, de Montréal, défendeur.
Le 28ème jour de juillet 1927 à 11 heures de l'avant-midi (nouvelle heure) dudit défendeur, au No 818 rue Ste-Catherine ouest en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
ED. DESROCHES, H.C.S. Montréal, 19 juillet 1927.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE
District de Montréal, No 1736
C. W. Lindsay Ltd, de Montréal, demandeur vs C. F. Elfaugren, de Montréal, défendeur.
Le 28ème jour de juillet 1927 à 11 heures de l'avant-midi (nouvelle heure) dudit défendeur, au No 818 rue Ste-Catherine ouest en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
ED. DESROCHES, H.C.S. Montréal, 19 juillet 1927.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE
District de Montréal, No 1736
C. W. Lindsay Ltd, de Montréal, demandeur vs C. F. Elfaugren, de Montréal, défendeur.
Le 28ème jour de juillet 1927 à 11 heures de l'avant-midi (nouvelle heure) dudit défendeur, au No 818 rue Ste-Catherine ouest en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
ED. DESROCHES, H.C.S. Montréal, 19 juillet 1927.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE
District de Montréal, No 1736
C. W. Lindsay Ltd, de Montréal, demandeur vs C. F. Elfaugren, de Montréal, défendeur.
Le 28ème jour de juillet 1927 à 11 heures de l'avant-midi (nouvelle heure) dudit défendeur, au No 818 rue Ste-Catherine ouest en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
ED. DESROCHES, H.C.S. Montréal, 19 juillet 1927.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE
District de Montréal, No 1736
C. W. Lindsay Ltd, de Montréal, demandeur vs C. F. Elfaugren, de Montréal, défendeur.
Le 28ème jour de juillet 1927 à 11 heures de l'avant-midi (nouvelle heure) dudit défendeur, au No 818 rue Ste-Catherine ouest en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
ED. DESROCHES, H.C.S. Montréal, 19 juillet 1927.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE
District de Montréal, No 1736
C. W. Lindsay Ltd, de Montréal, demandeur vs C. F. Elfaugren, de Montréal, défendeur.
Le 28ème jour de juillet 1927 à 11 heures de l'avant-midi (nouvelle heure) dudit défendeur, au No 818 rue Ste-Catherine ouest en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
ED. DESROCHES, H.C.S. Montréal, 19

Le syndicalisme catholique progresse à Montréal

La métropole canadienne compte 36 groupements ouvriers catholiques principaux avec environ 6,000 membres, dit M. Bernier, au banquet offert hier soir aux congressistes de la C. T. C. C. - Autres discours - Résolutions adoptées hier après-midi

LA LISTE DES DELEGUES

Le Conseil central des Syndicats catholiques et nationaux de Montréal a donné hier soir dans la salle de l'immeuble des débardiers rue Bonsecours, un grand banquet en l'honneur des délégués de l'extérieur au sixième congrès de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada.

Le président du Conseil central, M. C. Bernier, a présidé. Avec lui, à la table d'honneur, avaient pris place: M. le docteur Gendreau, M. V. Gendreau, représentant du maire, M. l'abbé Maxime Fortin, aumônier général de la C.T.C.C., M. Pierre Beauregard, président général de la C.T.C.C., M. Osiat Fillion, premier vice-président général, M. Arthur Brulé, deuxième vice-président général, M. J. Comeau, trésorier, M. Ferdinand Laroche, secrétaire, M. Cyrille Tholin, M. l'abbé Louis Lafortune, assistant aumônier des Syndicats catholiques à Montréal, M. Théo Bertrand, représentant du ministre fédéral du travail, MM. Alfred Charpentier, J.-E.-A. Tremblay, Louis Morin, de Québec; MM. J.-A. Blais et Gérard Tremblay, de Montréal; Henri Leva, de Lachine, J.-O.-D. Aubé, de Sherbrooke. Plusieurs prêtres étaient au nombre des convives: MM. les abbés Eugène Déglise, de Québec, Charles Hélu, de Saint-Hyacinthe, J.-P.-N. Saint-Laurent, de Sherbrooke, Maurice O'Breedy, du séminaire de Sherbrooke, J.-D. Pelletier, de Bagotville, Arthur Paquin, de Lachine.

C'est la maison Dupuis Frères qui a servi le banquet.

On estime à environ cent soixante le nombre des convives.

LES SANTÉS

Plusieurs santés ont été portées. C'est le président M. C. Bernier qui a présenté les orateurs.

M. Alfred Charpentier, ancien officier de la C. T. C. C., a porté la santé de la doctrine sociale de

ne aux congressistes. Les congressistes doivent se séparer en emportant l'idée que le syndicalisme catholique est nécessaire, a-t-il affirmé.

M. Gérard Tremblay, secrétaire général du Conseil central des Syndicats catholiques et nationaux à Montréal, a dit, en portant la santé de la C. T. C. C., que chez la C. T. C. C. la santé se manifeste par la conservation de son caractère de groupement catholique. Ce sera le titre de gloire des travailleurs catholiques du Canada d'avoir réagi contre l'américanisme et la neutralité et d'avoir ranimé le souffle vivifiant de nos traditions patriotiques et religieuses, a-t-il dit.

M. Tremblay, après avoir signalé la présence, parmi les convives, d'ouvriers qui avaient souffert pour la cause du syndicalisme catholique, a exprimé le vœu, en terminant, qu'un code du travail soit bientôt mis à jour qui fasse du Canada l'un des pays les mieux organisés du monde au point de vue social.

Chargé de répondre à la santé de la C. T. C. C., M. Pierre Beauregard, président général de la C. T. C. C., a dit que les congressistes sont heureux de jouir de l'hospitalité de Montréal. Les banquets, a-t-il fait observer, sont pas choses secondaires qui ne pourraient que nuire à la fraternité.

C'est M. Louis Morin, président du Conseil central de Québec, qui a porté la santé du Conseil central de Montréal. Il a chaleureusement félicité les Syndicats catholiques de Montréal d'avoir secouru leurs frères de Québec au cours des épreuves qui ont affligé les ouvriers de la capitale.

Le président du Conseil central de Montréal, M. C. Bernier, a répondu à cette dernière santé. "Il faut constater, a-t-il dit, en substance, que le syndicalisme catholique progresse à Montréal. Montréal compte 36 groupements ouvriers catholiques principaux, forts d'environ six mille membres. Il a fait faire une trouée dans la masse. Les travailleurs de Montréal se sont multipliés, pour la race et la religion.

En terminant, M. Bernier a signalé l'adoption imminente par la commission des Ecoles catholiques de la clause du salaire raisonnable et de la clause de la préférence syndicale.

Les convives se sont séparés après le chant de l'hymne national.

LA SEANCE D'HIER APRES-MIDI

Réunis sous la direction des officiers du bureau fédéral à Lachine, hier après-midi, les congressistes ont continué leur travail. Ils ont rejeté la résolution formulée par le Syndicat national catholique des employés de chemin de fer Roberval-Saguenay demandant au gouvernement provincial d'amender la loi des accidents du travail de manière à laisser à l'ouvrier blessé la liberté d'avoir recours aux soins de rebouteurs. Cette résolution avait préalablement été rejetée par le comité des résolutions.

L'aumônier général, M. l'abbé Maxime Fortin, a félicité les congressistes de s'opposer à cette résolution. Les congressistes, a-t-il dit, ont fait preuve de jugement et de sagesse en agissant ainsi. Il déplore la publication, dans la Patrie d'un article intitulé "Les travailleurs catholiques", inexact et injuste. La résolution pour laquelle le rédacteur de l'article incrimine les travailleurs avait été présentée au congrès, mais non approuvée.

Les congressistes ont motivé leur refus d'approuver la résolution du Syndicat des employés de chemin de fer Roberval-Saguenay en déclarant qu'ils n'entendent nuire en rien à l'exercice d'une profession libérale.

Ils ont donné leur approbation à une résolution formulée par le Conseil de construction des Syndicats catholiques de Québec demandant aux employeurs catholiques un encouragement sous la forme de contrats collectifs de travail avec les Syndicats catholiques.

Ils ont décidé, sur le conseil du comité des résolutions, de demander au gouvernement fédéral l'établissement d'une commission spécialement chargée de la préparation d'un projet d'assurance contre le chômage.

Au cours de la discussion provoquée sur les résolutions ayant trait à l'encouragement syndical, l'aumônier général, M. Fortin, a dit que les travailleurs doivent éviter de nuire à leur cause par des exigences exagérées, dit M. Bernier, président du Conseil central de Montréal. M. Tremblay, secrétaire général des Syndicats catholiques à Montréal, ont fait observer que les travailleurs n'apprécient pas toujours pleinement l'aide donnée aux Syndicats catholiques.

Les congressistes ont déclaré exprimer leur vive reconnaissance aux autorités religieuses qui sont intervenues pour obtenir la préférence syndicale, de la part des fabricants et des communautés religieuses, et des communautés ont aussi résolu de demander au gouvernement provincial d'amender la loi de telle sorte qu'il ne soit plus permis aux propriétaires d'inclure dans les baux une clause de renonciation à l'insaisissabilité des articles de ménage reconnus insaisissables légalement; de demander au gouvernement provincial d'établir l'arbitrage obligatoire pour le règlement des conflits entre les employés des services municipaux d'utilité publique et les autorités municipales; de demander au gouvernement provincial de surveiller l'installation et de contrôler le fonctionnement des machines "Ducho" et autres semblables employées dans l'industrie automobile.

LES SALAIRES RAISONNABLES

Quelques autres résolutions qui avaient reçu en principe l'approbation du congrès ont été formulées ainsi: "Qu'il soit résolu de demander au gouvernement provincial de faire dresser par ses officiers une liste officielle des salaires raisonnables pour chaque région, telle liste ne devant jamais être inférieure à celle que dressent, pour la même région, les officiers du gouvernement fédéral." "Qu'il soit résolu de demander au gouvernement provincial de n'accorder aucun subside aux institutions et corps publics, pour la construction d'immeubles, à moins que pour telle construction il n'y ait une échelle de salaires raisonnables, en tout conforme à celle utilisée par le gouvernement pour ses propres constructions."

Les congressistes, au cours de la séance d'hier après-midi, ont également

lement résolu de demander au gouvernement de n'acheter, pour ensuite le donner en prix, que des ouvrages canadiens et imprimés au Canada; de porter à cinq dollars par jour l'indemnité aux témoins.

LISTE DES DELEGUES

De Québec: MM. Louis Morin, Eugène Giroix, Joseph Béland, Georges Marois, Joseph Robitaille, A.-A. Létourneau, Alfred Paquet, Eugène Bonneau, Zéphirin Dion, J.-A. Bussières, J.-E. Buisson, A.-E. Lortie, Edmond Morency, J.-P. Guérard, Joseph Brousseau, Pierre Gosselin, Emile Lavoie et l'abbé Maxime Fortin.

De Montréal: MM. J. Beauregard, H. Laverdure, J.-H. Vinet, Zéphirin Lamoureux, Ménéippe Lamarche, Rouleau Bolduc, Emanuel Moillé, Olivier Roberge, Lorenzo Lacroix, René Gravel, Adrien Mornu, Wilbert Bélanger, Adrien Mornu, Ernest Lyonnais, F. Clément, A. Menard, Louis Lyonnais, Emile Sansoucy, A. Dufresne, J.-E. Carrière, J.-B. Déglise, Henri Chartrand, J.-B. Huot, Alfred Charpentier, J.-A. Blais, l'abbé Louis Lafortune et Gérard Tremblay.

De Saint-Hyacinthe: MM. Gaston Paquet, N. Tétrault, Alide Mineau, J.-A. Baillargeon, Albanic Blanchard, M. l'abbé Charles Hélu.

Des Trois-Rivières: MM. A.-C. Carle, J.-A. Duplessis, J.-A. Lemaire, F.-X. Bergeron et Aristide Charette.

De Lachine: Willie-J. Sauvé, W. Granger et Henri Leva.

Autres délégués: MM. J.-Edmond Gagnon, de L'Assommoir; Aimé Roy, Joseph Leroux, Wilfrid Desautels, H. Laflamme, David-O. Thibault, de Sherbrooke; Gaspard Langlois, de Lauzon, Joseph Lacombe, de Lévis; Palma Proulx et B.-J. René de Coiret, de Hull.

LA HAUTEUR DES EDIFICES

CE QU'EN PENSENT LES MEMBRES DU BUILDERS EXCHANGE

Le président du Builders Exchange, M. A.-S. Dawes, a déclaré hier que cette association n'interviendrait probablement pas dans le débat qui paraît devoir s'élever quant au projet du comité exécutif de restreindre la hauteur des immeubles à 130 pieds.

Pour ce qui est de la nature du terrain à Montréal, dit-il, nul doute que nous pouvons élever des édifices aussi hauts que n'importe où ailleurs. Mais pour ce qui concerne la congestion de la circulation, n'importe qui peut en voir les conséquences. La ville aurait mieux fait de ne jamais permettre de dépasser cette hauteur parce que à cause des rues étroites du bas de la ville il serait sage de ne pas dépasser une hauteur raisonnable.

M. Dawes trouve malheureux que l'on ait amendé l'ancien règlement limitant la hauteur. Mais maintenant qu'on l'a fait pour un, il ne trouve pas qu'il serait juste d'en revenir maintenant à l'ancien règlement.

M. C.-A.-J. Cook, ancien président, dit qu'il serait injuste de revenir à l'ancien règlement maintenant qu'on a permis la construction d'un immeuble de plus de vingt étages. Il croit toutefois qu'on doit tenir compte de la congestion avant de permettre la construction d'un gratte-ciel.

M. K.-D. Church, un autre ancien président, dit être opposé à la construction d'immeubles élevés dans le bas de la ville parce que la circulation y est déjà trop congestionnée. Mais il ne voit pas pourquoi on ne le permettrait pas dans le haut de la ville. M. John Quinlan, lui dit qu'il est prêt à bâtir jusqu'au ciel. Il croit qu'il faudra nécessairement en venir aux immeubles élevés tôt ou tard. Pourquoi pas maintenant? dit-il.

M. Douglas Bremner prétend que cette question fut longuement étudiée dans le passé et que tout le monde voulait limiter la hauteur. Malgré tous les arguments qu'il a entendus en faveur des immeubles élevés, il n'a pas changé d'opinion et est opposé aux immeubles trop élevés. Les propriétaires d'un immeuble élevé peuvent en retirer un profit considérable, mais cela aux dépens des voisins et du public.

TROUVE MORT DANS UN FOSSÉ

ON A TROUVE LE CADAVRE DU CHAUFFEUR DE TAXI ADÉLARD BOUCHARD SUR LA ROUTE MALONE-CAUGHNAWAGA

Adélar Bouchard, 40 ans, chauffeur de taxi, de Lachine, a été trouvé assassiné, dans un fossé rempli d'eau, sur le chemin Malone-Cauchnawaga, à trois heures hier après-midi, à trois milles à l'ouest de Huntingdon. Il a été tué d'une balle dans le cou. La police n'a que de maigres détails sur l'affaire. On sait qu'il conduisait deux hommes et une femme, que ces derniers se sont présentés à la frontière pour traverser aux Etats-Unis, mais que le douanier a refusé, et que le chauffeur louchait des deux yeux.

Les assassins ont volé les \$300 que Bouchard portait dans ses vêtements.

Des ouvriers ont découvert à quelques milles plus loin des vêtements de femme ensanglantés. On ignore si les deux hommes ont tué la femme ou si celle dernière a simplement voulu se débarrasser des vêtements tachés et compromettants.

New-York acclame Byrd

New-York, 19 (S.P.A.) - La population de New-York a fait une véritable ovation au commandant Byrd et à ses trois compagnons qui ont traversé l'Atlantique sur l'America et à Clarence Chamberlin qui a conduit le Columbia dans une même traversée aérienne.

Ils sont venus d'Angleterre à bord du Levanthan. Une foule énorme était massée dans les rues pour les saluer au passage et ce fut un véritable délire tout le long de la route.

Charles A. Lindberg, qui les a précédés dans sa traversée de l'Atlantique en avion, est allé les saluer au quai.

Les aviateurs ont été conduits à la mairie où le maire leur a souhaité la bienvenue, puis à Madison Square.

Chez Dupuis VENTRE à RABAIS de JUILLET

100 PROJECTEURS (Flash Light), fini noir; éclairement longue distance. Comodes pour la campagne, l'auto, etc. Avec complet avec batterie, tel que vignette. Valeur de .98. Très spécial, au complet .65

CHEMISES DE NUIT DE BAS GOLF pour hommes 150 paires de BAS GOLF POUR HOMMES

Profitez de cette occasion exceptionnelle d'acheter vos épiceries à des prix très avantageux

EPICERIE-EST 8000 LIVRAISON GRATUITE dans toutes les parties de la ville et de la banlieue

RADIO 25 paires seulement de véritables téléphones, marque Claritone. Capacité 4000 ohms. Importation d'Angleterre. Prix ordinaire 7.00. Au prix très spécial de 3.95

Dupuis Frères Pâte dentifrice Taylor .21 Brosses à dents: 2 pour .19

LE CONGRÈS DES ZOUAVES BELLE REUNION A LA TUQUE, DIMANCHE ET LUNDI

Conférences sur la politique internationale Williamstown, Mass., 19 (S.P.A.)

Noyé en volant sauver deux jeunes filles George West, 20 ans, de Howick, Québec, s'est noyé hier soir, à Dorval, en essayant de sauver la vie à deux jeunes filles May Cleveley et Catherine Cleveley, de Dorval.

Holtzer pincé à Winnipeg La police de Winnipeg a mis la main sur Max Holtzer, ancien gérant du club Dreamland, disparu depuis février 1926.

Pompier blessé Le pompier Girouard, du poste de la rue Saint-Dominique, et Albert Guenet, 32 ans, 4537, rue St-

Marché Stanfords LIMITED Succursales "PAYEZ ET EMPORTEZ" ANGLE BLEURY ET SAINTE-CATHERINE 436, RUE SAINTE-CATHERINE OUEST (Montreal Public Market, voisin du Loew's) 5730, AVENUE DU PARC (Lion-et Market, près Bernard) Agneau de printemps, la lb 18c. Pois verts, 6 livres pour - 25c. Boeuf salé, la livre - 15c. Choux verts, chacun - 05c. Chapons à rôtir, la livre - 39c. Crevettes cuites, la livre - 49c. Veau en gelée, la livre - 35c. Beignes, la douzaine - 19c.

Domique, ont été blessés, dans une rencontre d'une voiture d'appareils de sauvetage pour incendies et un auto. Les deux voitures ont obliqué pour éviter la collision et avec succès, mais la voiture de pompiers a frappé un poteau et l'auto, après avoir renversé Guenet, est allée s'écrabouiller sur une borne fontaine.

Les problèmes et leur solution C'est souvent pour nous tous un sérieux problème que de trouver un lieu de vacances qui diffère de ceux du passé. Nous constatons, en faisant une récapitulation, que nous avons visité maintes délicieuses villégiatures, places d'intérêt historique, rivières majestueuses, nappes liquides intérieures des plus ravissantes, et maintenant nous sommes impatients de trouver quelque chose qui diffère de tout cela.

Williamstown, Mass., 19 (S.P.A.) - Le Dr Harry A. Garfield, président du Williams College, a annoncé que les conférences annuelles spéciales de "Institute of Politics" commenceront le 28 juillet. Les sujets traités par les divers orateurs comprendront la situation économique et politique de l'Europe depuis la guerre et les difficultés actuelles de la Chine.

La police de Winnipeg a mis la main sur Max Holtzer, ancien gérant du club Dreamland, disparu depuis février 1926. Le détective Duchesne est allé le chercher. Holtzer était accusé de parjure par l'ex-échevin Levine, et le jour du procès il avait disparu. Il sera traduit pour avoir fait défaut de comparaître.

George West, 20 ans, de Howick, Québec, s'est noyé hier soir, à Dorval, en essayant de sauver la vie à deux jeunes filles May Cleveley et Catherine Cleveley, de Dorval. Il a été probablement saisi de crampes comme il se portait au secours des jeunes filles, et s'est enfoncé subitement.

Le pompier Girouard, du poste de la rue Saint-Dominique, et Albert Guenet, 32 ans, 4537, rue St-